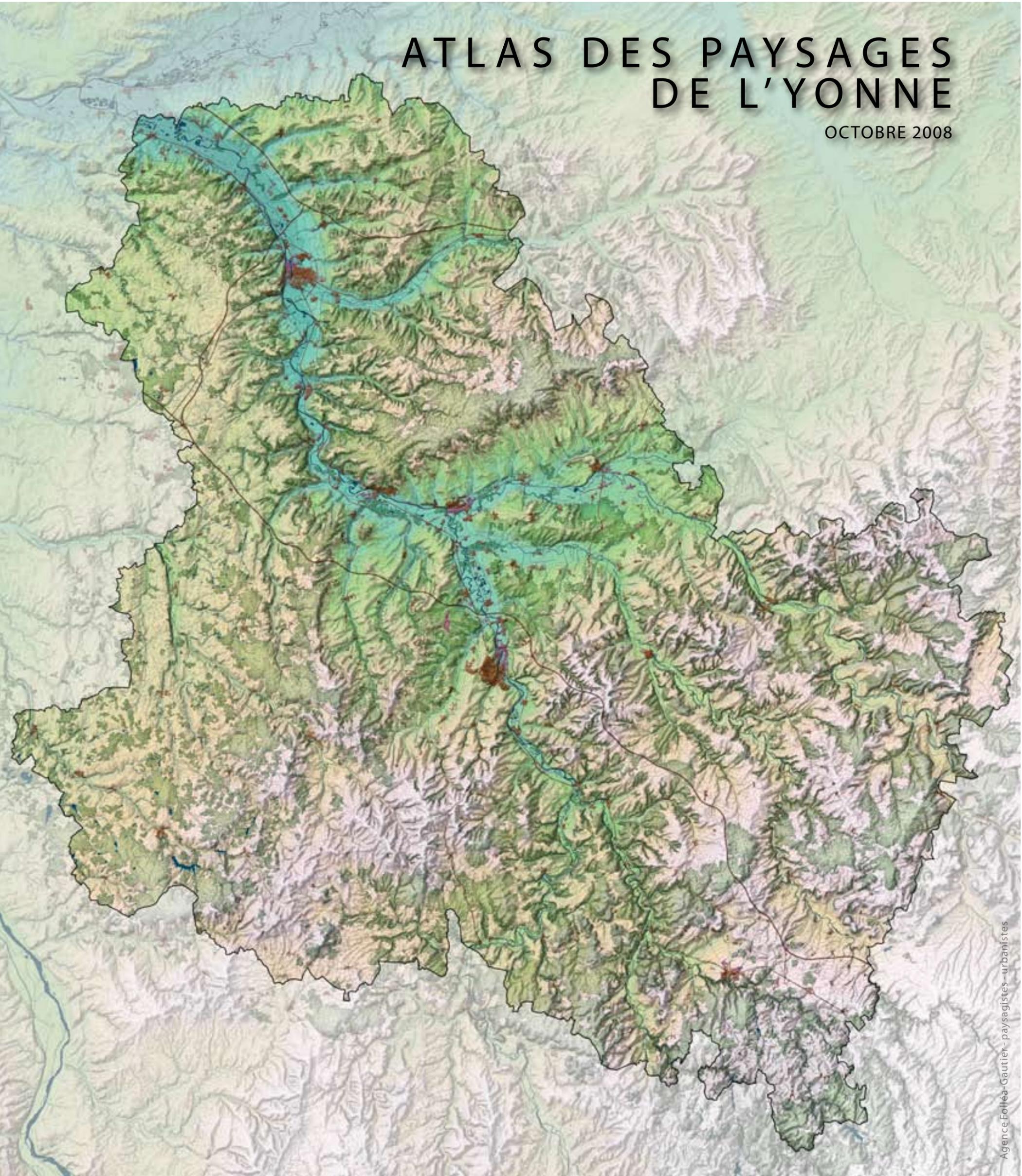


DIREN de la Bourgogne  
6, rue Chancelier de l'Hospital BP 1550  
21 035 Dijon Cedex - tél : 03 80 63 18 50

DDE de l'Yonne  
3, rue Monge BP 79  
89011 Auxerre Cedex - tél : 03 86 48 41 13

# ATLAS DES PAYSAGES DE L'YONNE

OCTOBRE 2008



Agence Folléa-Gautier - paysagistes - urbanistes

Agence Bertrand FOLLEA - Claire GAUTIER  
Paysagistes DPLG - Urbanistes

100, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge - tél : 01 47 35 71 33 - fax : 01 47 35 61 16  
email : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)  
site internet : [www.follea-gautier.com](http://www.follea-gautier.com)





# ATLAS DES PAYSAGES DE L'YONNE

JUILLET 2008

Etude commanditée par :

DIREN BOURGOGNE  
6, rue Chancelier de l'Hospital  
BP 1550  
21 035 DIJON CEDEX  
Tél. : 03.80.63.18.50

DDE DE L'YONNE  
3, rue Monge BP 79  
89011 Auxerre cedex  
Tel : 03 86 48 41 13

Réalisée par :

AGENCE BERTRAND FOLLEA - CLAIRE GAUTIER  
paysagistes DPLG - urbanistes

100, avenue Henri Ginoux - 92 120 Montrouge  
tél : 01 47 35 71 33  
fax : 01 47 35 61 16  
e-mail : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)



# SOMMAIRE

---

---

INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE	11
LES PAYSAGES DE L'YONNE : ORGANISATION ET FONDEMENTS	
I. L'ORGANISATION DES PAYSAGES DE L'YONNE	13
II. LES FONDEMENTS GEOGRAPHIQUES DES PAYSAGES DE L'YONNE	18
1. Une diversité de paysages ancrée dans la géologie	18
2. Les reliefs de l'Yonne : une dominante horizontale animée d'accents plus verticaux	22
3. L'eau : discrète en pays calcaire, plus présente ailleurs	26
4. Une forte prépondérance des grandes cultures et de la forêt, localement nuancée par l'herbe, la vigne et les vergers	29
5. Des villes concentrées dans les vallées et les plaines	34
III. LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES PAYSAGES DE L'YONNE	38
1. Néolithique et époque Gallo-Romaine : l'homme affirme progressivement son emprise sur les paysages naturels	38
2. Invasions et Moyen-Age : déclin puis reprise de l'aménagement du territoire	39
3. De la Renaissance à la Révolution Française : architectures nouvelles et amélioration des réseaux de communication	41
4. Le XIXème siècle : accélération du développement des réseaux de communication et des villes, débuts de la révolution agricole	42
5. Le XXème siècle : révolution urbaine et agricole, mais aussi déprise	44
IV. LES 37 UNITÉS DE PAYSAGE DE L'YONNE	46
1. Les plateaux de l'ouest	48
II. Les Champagnes crayeuses	50
III. Les confins de la Champagne humide et de la Puisaye	52
IV. Les plateaux de Bourgogne	54
V. La dépression bocagère de l'avalonnais	56
VI. Le Morvan	58
V. LES VALEURS PAYSAGERES CLES DE L'YONNE	60
1. L'architecture	61
2. Les sites bâtis	64
3. Le patrimoine lié à l'eau	67
4. Les "jardins agricoles"	69
5. L'arbre et la haie	71
6. Les reliefs singuliers	74

<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>77</b>
<b>LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION ET LES ENJEUX</b>	
<b>I. LES PAYSAGES AGRICOLES : DES TRANSFORMATIONS PROFONDES NÉES DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES</b>	<b>79</b>
1. Les paysages de plateau : simplifiés par l'agriculture céréalière	79
2. Les paysages de vallées et de pentes : des évolutions plus contrastées que sur les plateaux	88
3. Les paysages de plaines et de collines : une simplification moins systématique des espaces agricoles	99
<b>II. LES PAYSAGES BÂTIS : DES PROBLÉMATIQUES, PLUS PARTICULIÈREMENT SENSIBLES DANS LA MOITIÉ NORD DU DÉPARTEMENT</b>	<b>102</b>
1. Des processus d'extension urbaine qui fragilisent parfois la qualité des paysages bâtis préexistants	103
2. Des zones d'activités principalement associées aux routes et aux voies ferrées des grandes vallées, dont la qualité architecturale et paysagère reste faible.	112
3. Les bâtiments d'activités agricoles récents : fonctionnels mais d'image pas toujours attractive	113
4. Les espaces publics urbains : l'amorce d'un déclin des aménagements menés au strict bénéfice de la voiture	114
5. Un bâti vernaculaire de qualité, dont la valeur n'est pas toujours prise en compte	116
<b>III. LES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET D'ÉNERGIE :</b>	<b>118</b>
- DE GRANDS ITINÉRAIRES CONTEMPORAINS EN PRISE AVEC DES PAYSAGES RURAUX – DES ITINÉRAIRES HISTORIQUES DANS LES VALLÉES, QUI RESTENT LE SUPPORT DE L'URBAIN ET DES ZONES ACTIVITÉS	
- L'ARRIVÉE PROGRAMMÉE DES ÉOLIENNES	
1. Les autoroutes et le TGV : une vitrine très rurale du département	118
2. L'ex RN6 : un axe majeur aux paysages localement fragilisés	119
3. L'arbre et la route : un divorce programmé ?	120
4. Les réseaux aériens : un effacement en cours ... et une apparition programmée des éoliennes	121
<b>IV. LES PAYSAGES DE L'EAU : UNE RÉAPPROPRIATION PARFOIS PROBLÉMATIQUE DES AMÉNAGEMENTS DÉLAISSÉS PAR LES ANCIENNES ACTIVITÉS</b>	<b>122</b>

TROISIÈME PARTIE	125
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS POSSIBLES POUR UNE POLITIQUE PAYSAGÈRE	
I. SYNTHÈSE SPATIALE : DES VALEURS PAYSAGÈRES ET DES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DE FORCE INÉGALE SELON LES SECTEURS DU DÉPARTEMENT	126
II. SYNTHÈSE THÉMATIQUE : QUATRE ENJEUX MAJEURS POUR LA QUALITÉ DES PAYSAGES DE L'YONNE	128
1. Les paysages agricoles et naturels : comment intégrer la dimension paysagère dans les pratiques agricoles ?	128
2. Les paysages bâtis : comment le développement urbain peut-il prolonger la qualité patrimoniale existante ?	139
3. Les paysages des infrastructures : comment requalifier ou maîtriser les abords des infrastructures ?	150
4. Les paysages de l'eau : comment faciliter la réappropriation des bords de l'eau ?	156
III. CONCLUSION	164
ANNEXES :	168
- Composition du comité de pilotage	168
- Composition des ateliers de travail	169



# INTRODUCTION

---

Portée par l'Etat (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire), la politique d'élaboration d'Atlas de paysages à l'échelle des départements couvre aujourd'hui l'essentiel du territoire national. En Bourgogne, l'Atlas des paysages a été réalisé à l'échelle régionale dès 1997. Le présent atlas prolonge et précise son contenu pour le département de l'Yonne.

L'objectif est de fournir une base de reconnaissance partagée des paysages lcaunais, de contribuer à forger une culture partagée en matière d'aménagement qualitatif du territoire, qui intéresse l'ensemble des acteurs de l'aménagement... et ils sont nombreux.

Le contenu de l'atlas est développé en trois parties :

1. L'organisation des paysages et leurs fondements

Comment s'organisent les paysages du département ? Quelle diversité rencontre-t-on ? Quelles sont leurs principales caractéristiques ? Comment expliquer cette diversité rencontrée ? Sur quels fondements, géographiques, historiques et culturels repose-t-elle ?

2. Les dynamiques d'évolution et les enjeux

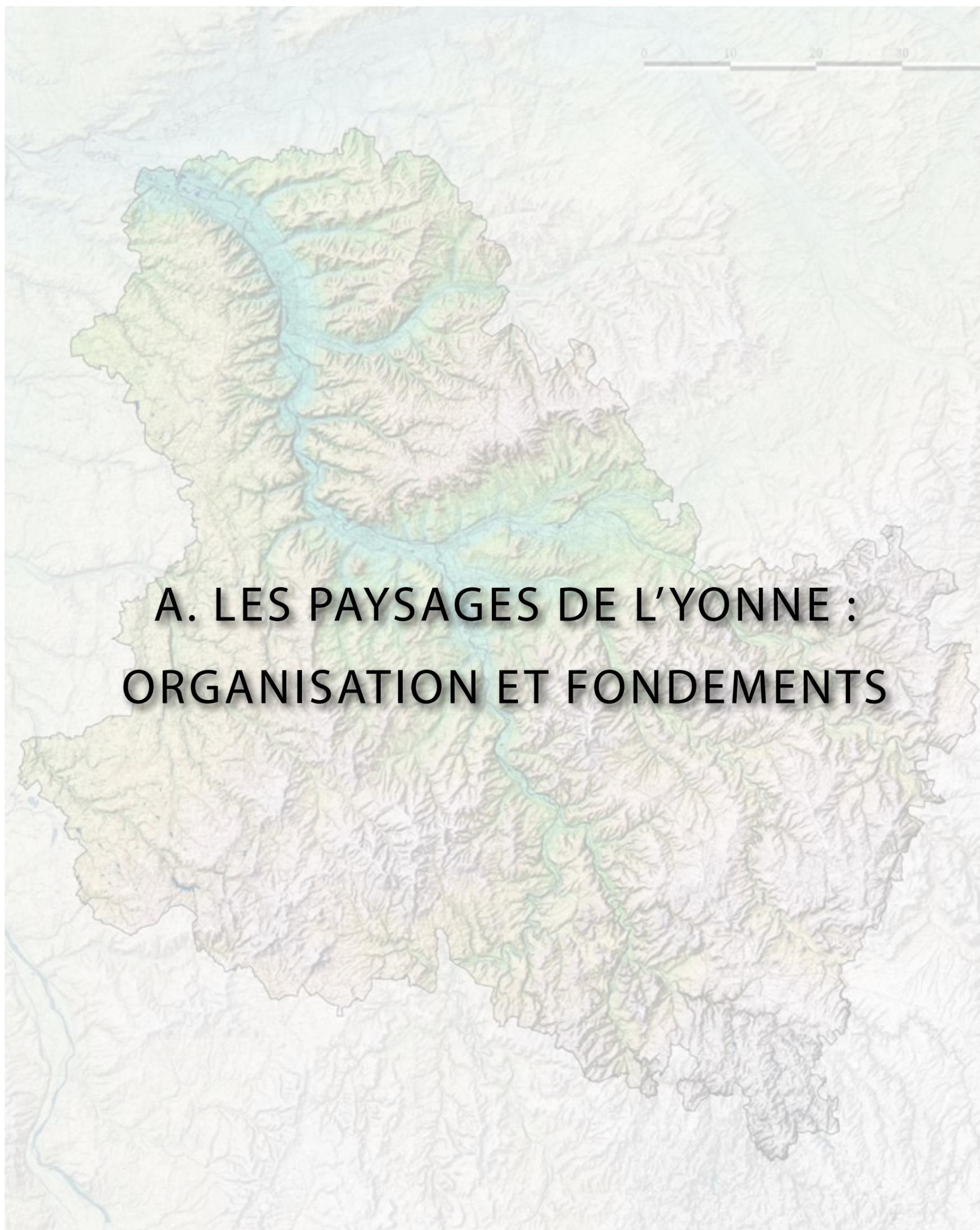
Comment les paysages de l'Yonne évoluent-ils ? Quelles sont les facteurs d'évolution ? Ces dynamiques représentent-elles des opportunités, des risques ou des problèmes pour le cadre de vie ?

3. Les orientations possibles

Quels sont les enjeux principaux en synthèse ? Quels principes d'actions peut-on porter en faveur d'un aménagement qualitatif du territoire de l'Yonne ? Dans le cadre d'un atlas, cette dernière partie n'a pas de prétention exhaustive et définitive : elle a modestement vocation à susciter le débat, à donner envie d'aller plus loin dans la définition d'une politique en faveur des paysages de l'Yonne.

La démarche d'élaboration de l'atlas a été suivie et validée par un comité de pilotage, réuni à plusieurs reprises entre mars 2007 et avril 2008. La troisième partie a été alimentée par quatre groupes de travail thématiques, réunis en décembre 2007, rassemblant des acteurs de l'aménagement divers, dont on trouvera la liste en annexe. Dans le comité comme dans les groupes thématiques, la riche teneur des débats montre à quel point l'enjeu du paysage intéresse et méritera des prolongements de réflexion et d'actions complémentaires au présent atlas.





## A. LES PAYSAGES DE L'YONNE : ORGANISATION ET FONDEMENTS



# I. L'ORGANISATION DES PAYSAGES DE L'YONNE

Comment s'organisent les paysages de l'Yonne, dans toute leur belle diversité ? Quels sont les grands traits de caractère qui permettent d'identifier, au-delà des différences et des nuances locales, de grandes familles de paysages icaunaises ?

Ce premier chapitre s'attache à décrypter la complexité du territoire, afin de faire émerger les contours et l'armature de son organisation paysagère.

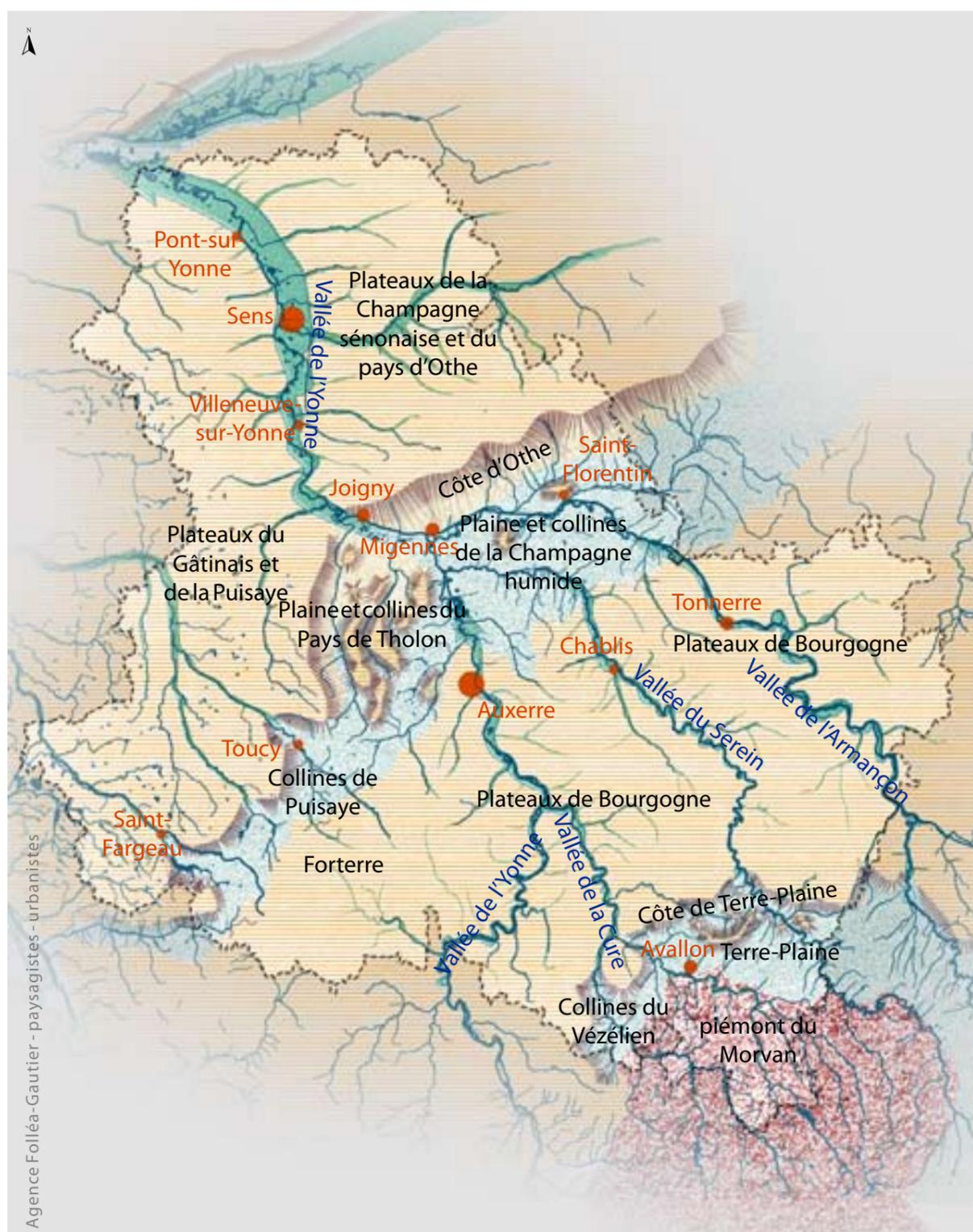
Le schéma ci-dessous offre une vision très simplifiée des reliefs et du sous-sol du département. Il permet de distinguer d'emblée trois grandes catégories d'espaces et de paysages : les plateaux, les plaines et collines, et le piémont du Morvan.



-  Deux vastes ensembles de plateaux, l'un aux soubassements crayeux, l'autre assis sur des calcaires d'autre nature et sur des marnes. Ces « surfaces perchées », tabulaires ou ondulées, sont profondément entaillées par un système de grandes vallées.
-  Deux systèmes de plaines d'altitude plus faible, relativement aux plateaux. Contrairement à ces derniers, elles ne comportent pas d'entailles et sont au contraire dominées par des fronts de cuesta et des buttes (qui s'agrègent localement en systèmes collinaires, dans une partie de la Puisaye et dans le Vézélien)
-  Un piémont, celui du Morvan, dont la nature cristalline des sols fait exception dans un contexte géologique principalement rattaché au Bassin parisien (et donc sédimentaire). La nature particulière de son sous-sol influe très directement sur la forme des reliefs et les sols de surface, et donc sur les paysages en place.

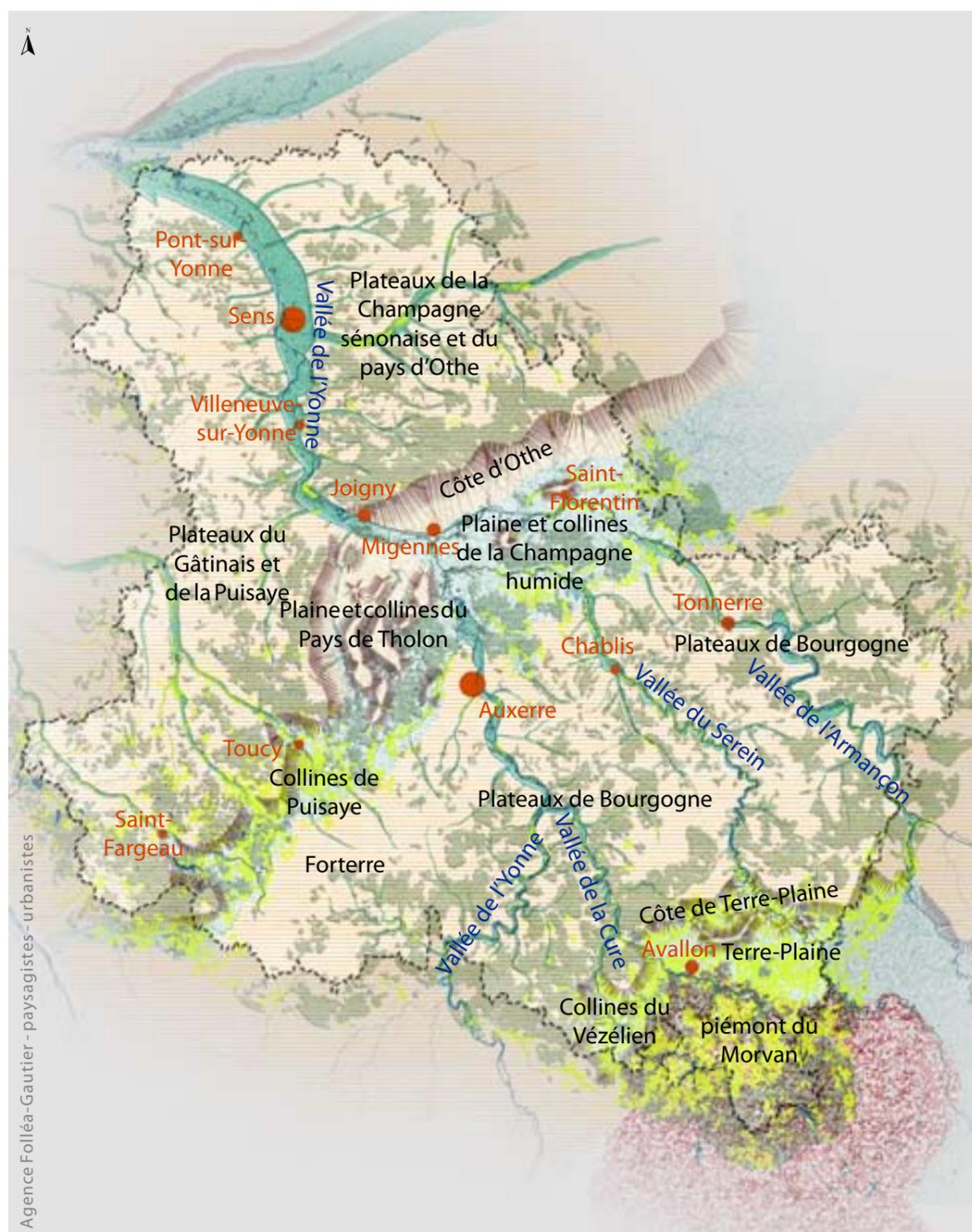
Agence Folléa-Gautier - paysagistes - urbanistes

Ce second schéma, sur lequel figure les eaux de surface et le réseau des vallées secondaires, permet d'affiner le découpage du schéma précédent : selon les secteurs, la nature plus ou moins perméables des sols oriente l'eau, soit vers un parcours en surface (là où les argiles ou les limons la retiennent), soit vers un parcours souterrain (là où des sols calcaires laissent filtrer dans le sous-sol).



- Les plateaux au socle calcaire sont généralement, mais pas systématiquement, des espaces qui laissent filtrer l'eau. Sur tout le flanc Ouest du département (et à partir d'une certaine distance à la vallée de l'Yonne pour le premier), les Plateaux du Gâtinais et de la Puisaye sont en effet recouverts de placages peu perméables datant du Tertiaire et qui donnent des caractéristiques particulières à leurs paysages, notamment par la présence d'étangs et de vallées peu profondes mais systématiquement parcourues par des cours d'eau permanents (alors que les autres plateaux calcaires - plateaux de Bourgogne, du Pays d'Othe et de la Champagne sénonaise - sont caractérisés par des vallées souvent « sèches » et au profil plus marqué).
- La longue dépression qui se déroule de l'Est de Saint-Florentin jusqu'au Sud de Saint-Fargeau est également une entité géographique hétérogène : si la Champagne humide et les collines de la Puisaye sont posés sur un socle géologique de même nature, datant du Crétacé inférieur, imperméable et support à de nombreux cours d'eau, le long versant de la côte d'Othe et une grande partie du Pays du Tholon repose sur des sols crayeux et poreux. D'un point de vue paysager, ces deux derniers secteurs sont ainsi des « champagnes crayeuses », à l'instar de secteurs situés sur les plateaux plus au Nord, et plus particulièrement la Champagne sénonaise.
- La Terre-Plaine et le Morvan sont deux secteurs où le réseau des eaux de surface est dense et ramifié

Ce troisième schéma fait ressortir des éléments clés de l'occupation des sols, qui confirment la pertinence du découpage des précédents schémas, en effet :



- Les plateaux calcaires se partagent essentiellement entre grandes cultures, bois et forêts.
- Les parties imperméables des plaines et des fronts de cuesta sont plus ouvertes à l'herbe. Ce critère permet de rattacher au Vézélien et à la Terre-Plaine la côte qui domine cette dernière. Des réseaux de haies accompagnent l'ensemble de ces secteurs de prairie, à l'exception de la Champagne humide
- Le piémont du Morvan est également dominé par l'herbe et montre lui aussi des bocages.
- La rareté de l'herbe sur le versant de la cuesta d'Othe et dans le pays de Tholon confirme que ces secteurs se rattachent à la famille des Champagnes, pays cultivés et où l'herbe est rare.



Ce dernier schéma montre la trame urbaine du département, dont l'organisation confirme les grands traits de l'analyse faite plus haut :

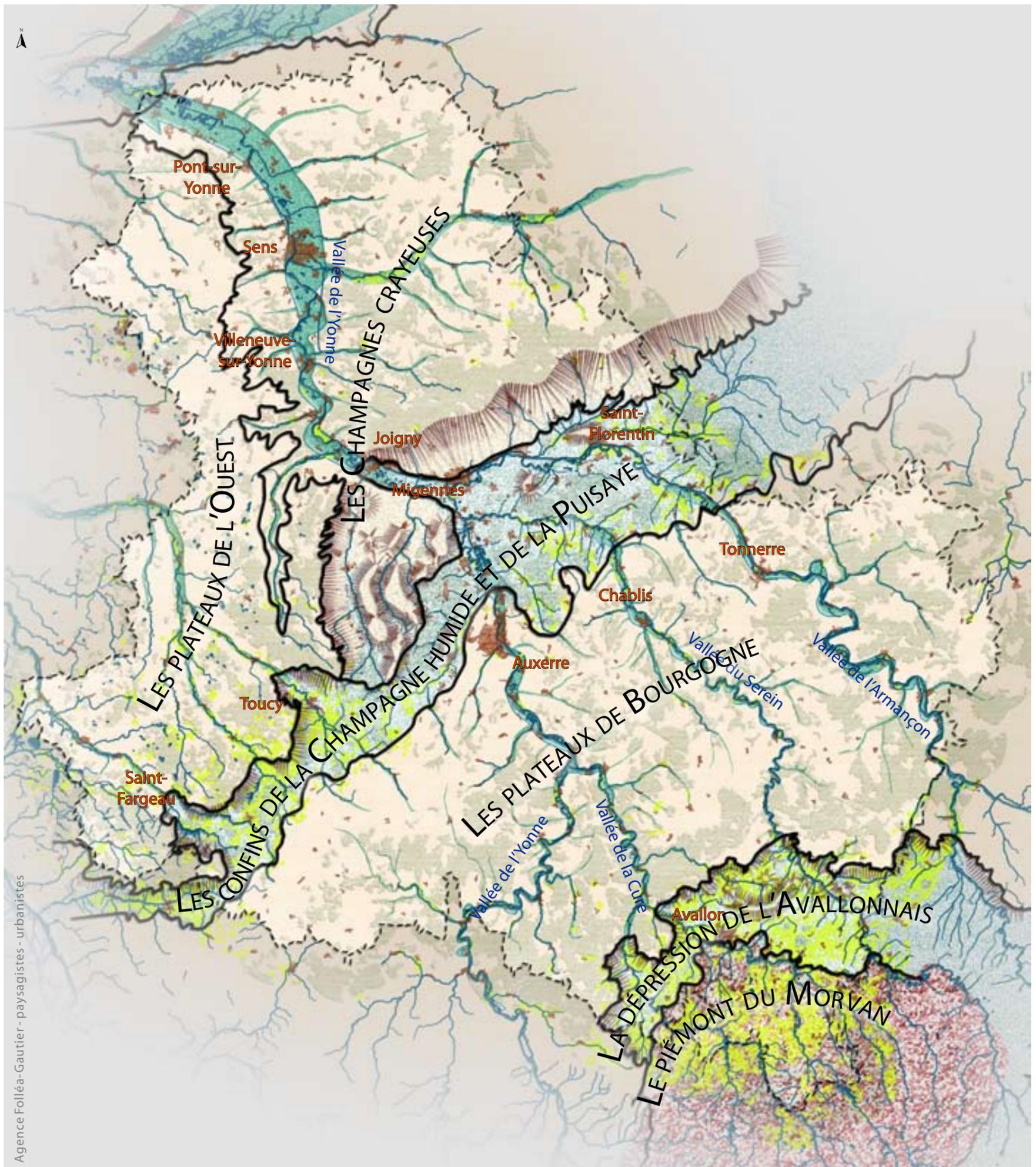


- Dans les secteurs calcaires et perméables (plateaux de Bourgogne et champagnes crayeuses), les villages se concentrent essentiellement dans les vallées, particulièrement celles qui bénéficient de la présence d'un cours d'eau permanent
- les plateaux de l'Ouest du département se distinguent des autres secteurs de plateaux par une certaine dispersion de l'habitat à l'écart des villages (non cartographié), sans doute liée à la plus grande imperméabilité des sols qui facilite le stockage ponctuel de l'eau.
- Le piémont du Morvan est lui aussi caractérisé par la présence d'habitat dispersé (non cartographié).
- Dans les plaines, la trame des villages est relativement plus dense que sur les plateaux, particulièrement en Terre-Plaine et en Champagne humide.

Au final, ce sont six grands ensembles paysagers qui se détachent dans l'espace départemental :

- les plateaux de l'Ouest
- les Champagnes crayeuses
- les confins de la Champagne humide et de la Puisaye
- les plateaux de Bourgogne
- la dépression de l'Avallonnais
- le piémont du Morvan

Les caractéristiques paysagères principales de chacun d'eux sont présentées plus loin, dans le chapitre III.



Carte des grands ensembles paysagers de l'Yonne

## II. LES FONDEMENTS GEOGRAPHIQUES DES PAYSAGES DE L'YONNE

### 1. UNE DIVERSITÉ DES PAYSAGES ANCRÉE DANS LA GÉOLOGIE

Pour comprendre la diversité des paysages de l'Yonne, la connaissance du patchwork géologique qui compose son sous-sol est particulièrement déterminante : les reliefs, la couverture végétale naturelle et agricole ou encore le réseau hydrographique y sont, dans un contexte climatique relativement homogène, très directement inféodés.

L'Yonne se partage entre deux ensembles géologiques très différents, le Bassin parisien, sédimentaire, et le massif du Morvan, cristallin :

- La plus grande partie du département appartient à l'ensemble géologique du Bassin parisien, dont il constitue, au Sud-est, l'un des confins. Cette vaste région sédimentaire comprend tout le centre-nord de la France, s'étale jusqu'à la Belgique, au Luxembourg et à l'Allemagne, et vient prendre appui aux limites du Massif armoricain, des Vosges, de l'Ardenne et du Massif Central.
- A l'extrême Sud du département, le massif cristallin ancien du Morvan constitue l'extrémité septentrionale du Massif central, ensemble géologique complexe qui recouvre le centre-sud de la France

Campé aux limites de ces deux grandes régions naturelles, le département de l'Yonne témoigne par son sous-sol d'une histoire géologique riche et mouvementée. De l'ère Primaire à l'ère Quaternaire, toutes les grandes périodes de l'histoire géologique sont en effet représentées dans la mosaïque des roches constitutives du sous-sol icaunais.



A l'aplomb de la ville d'Avallon, les remparts granitiques de la vallée du Cousin, géologiquement apparentés au Massif central



Dans la vallée de la Cure, escarpements calcaires d'origine récifale, attestant de la présence de la mer à l'ère secondaire

#### a. Le Morvan : un témoignage de la « montagne hercynienne » de l'ère Primaire.

A l'ère Primaire, à compter de la fin du Carbonifère, l'Yonne est occupée par la chaîne hercynienne, imposant massif montagneux qui recouvre alors l'essentiel de la France : les actuels Massifs armoricains, ardennais et central en sont les héritiers directs, significativement érodés et remaniés dans les périodes suivantes. La genèse complexe de la chaîne hercynienne met en place les roches métamorphiques, granites et gneiss, qui sont aujourd'hui visibles dans la partie icaunaise du Morvan, et dont l'âge peut remonter jusqu'à 400 millions d'années.

A la fin de l'ère Primaire, alors que les épisodes géologiques parfois paroxystiques de cette période (notamment volcaniques dans le Morvan) ont pris fin depuis des dizaines de millions d'années, les reliefs montagnards de la chaîne hercynienne ont laissé place à une pénéplaine, vaste surface érodée et aplanie. Cette surface va servir de support aux roches sédimentaires qui vont s'y déposer dès l'aube de l'ère secondaire : débutera alors la genèse du Bassin parisien.

## b. L'ère Secondaire, ou quand la mer s'invite sur les terres icaunaises

Dès le début de l'ère Secondaire, au Trias (qui débute il y a environ 235 millions d'années) et sous l'effet de l'affaissement de l'Est du Bassin parisien, la « mer germanique » entame une lente montée qui finira, après quelques 30 millions d'années et plusieurs phases de recul des eaux, par recouvrir l'ensemble du département actuel : dès lors, des dépôts sédimentaires commenceront à recouvrir progressivement les fonds marins peu profonds, constitués par le vieux socle érodé hérité de l'ère primaire.

La mer montre tout au long de l'ère Secondaire (ainsi qu'au cours de la suivante) un caractère versatile, se retirant de tout ou partie territoire pour mieux y revenir après des périodes où les terres restent plus ou moins longtemps émergées. Avec le temps et sous le poids toujours plus important des sédiments, le Bassin parisien va s'affaisser progressivement, facilitant ainsi les transgressions marines successives.

Les changements climatiques, l'évolution de la flore et de la faune marine, la variation de la profondeur des mers aboutiront à différencier les dépôts sédimentaires mis en place au cours des différents épisodes de transgression marine. La diversité géologique observable aujourd'hui (que les événements de l'ère tertiaire permettront de mettre à jour) se met ainsi peu à peu en place.

Au Jurassique :

- sédiments principalement marneux (et parfois calcaires) du Jurassique inférieur (Lias), qui composent aujourd'hui le sous-sol de la Terre-Plaine, en limite Nord des granites du Morvan
- calcaires et marnes du Jurassique supérieur et moyen, qui constituent le socle des plateaux au Sud-est d'une ligne passant approximativement par Auxerre et Tonnerre. Les plus durs de ces calcaires sont visibles, entre autres, sur les falaises des flancs de la vallée de la Cure (à l'amont d'Arcy-sur-Cure), et de celle de l'Yonne (à l'amont de Mailly-la-Ville) : dans cette dernière sont visibles des escarpements dont la roche est issue d'un ancien récif corallien, profitant au Rauracien (Jurassique supérieur) d'une mer très peu profonde et du climat tropical caractéristique de l'ère secondaire pour prospérer ici. Quand aux marnes calcaires, singulièrement celles datant du Kimméridgien, elles offrent aujourd'hui des sols particulièrement favorables à la production de vins de qualité, comme en témoignent les vins du Chablisien et du secteur d'Irancy.

Au Crétacé :

- sables, argiles et marnes du Crétacé inférieur, qui témoignent d'une période où les terres ont été plus souvent émergées et qui constituent le sous-sol de la Champagne humide, du Sud de Joigny à l'Est de Saint-Florentin, ou encore des collines bocagères de la Puisaye.
- craies du Crétacé supérieur qui forment les sous-bassements du Gâtinais, du Sénonais et du Pays d'Othe. Ces craies, qui montrent des nuances (présence ou non de silex, taux d'argile variable selon les secteurs), se sont mises en place à la même époque et sont de nature similaire à celles qui constituent les falaises d'Étretat, en Normandie.

A la fin de l'ère Secondaire, le socle hercynien est recouvert d'une couche de sédiments dont l'épaisseur dépasse un kilomètre, y compris à l'emplacement actuel du Morvan.

## c. Les ères Tertiaire et Quaternaire : « renaissance » de la montagne morvandelle, genèse des cuervas et creusement des vallées

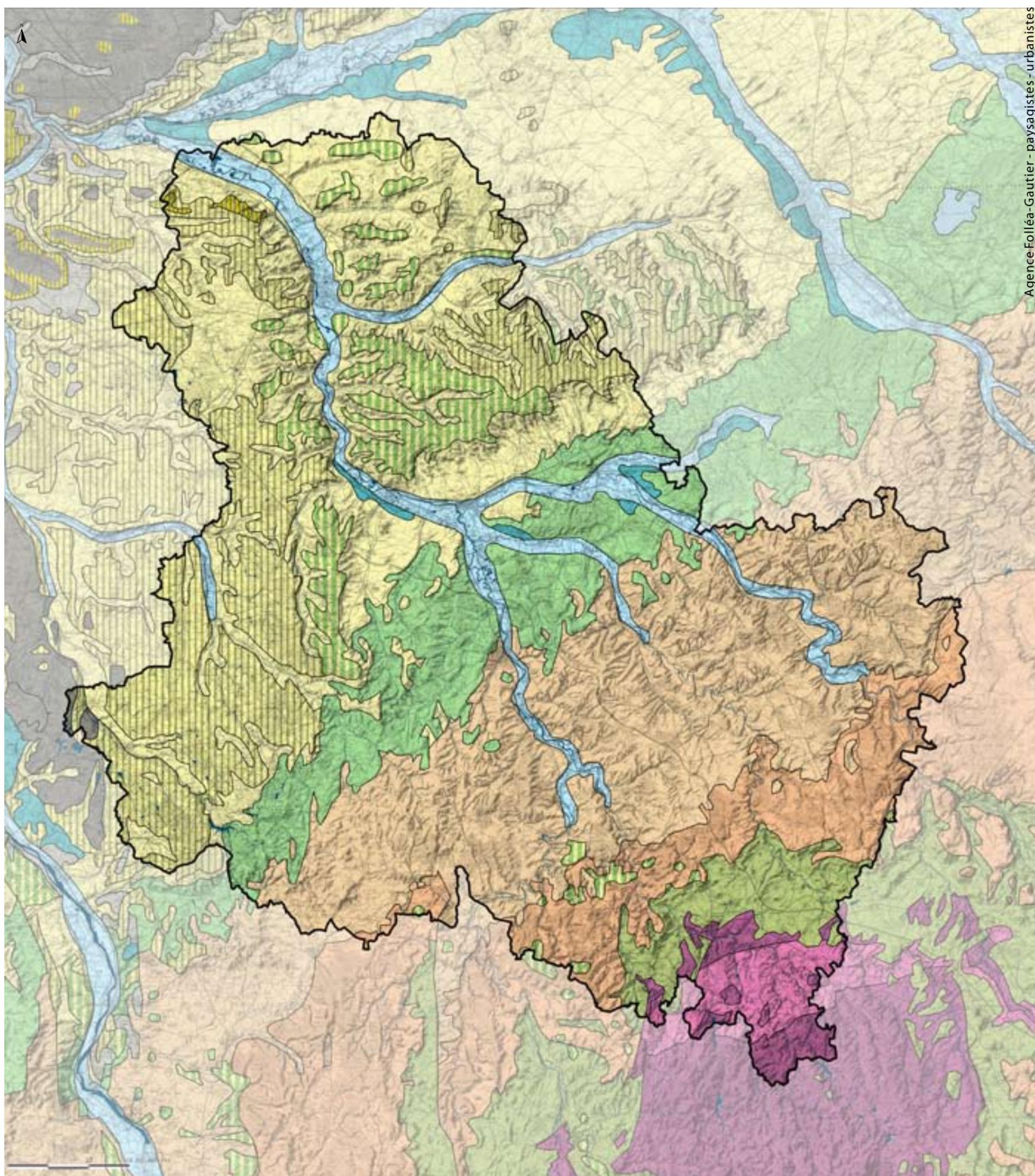
Au début de l'ère Tertiaire, l'essentiel des roches actuelles est déjà en place : des événements majeurs vont pourtant intervenir, qui vont être déterminants pour la genèse des paysages icaunais.

Au Paléocène, le continent européen subit les contrecoups de la naissance des Alpes et le sud du Bassin parisien se retrouve rehaussé et émergé : les transgressions marines qui suivront ne viendront recouvrir le département que partiellement, restant confinées au Nord du département, voire au-delà de ses limites. Toujours sous l'effet de cette surrection au Sud, les couches sédimentaires accumulées au cours de l'ère précédente vont s'incliner et se courber : les couches portées en altitude seront ainsi plus fortement exposées à l'érosion, dégageant les couches anciennes (jusqu'aux marnes du Lias de la Terre-Plaine) et entamant le modelage des cuervas, telles celles d'Othe ou de la Terre-Plaine, si marquantes dans les paysages icaunais contemporains.

Un autre événement majeur intervient, au cours de l'Oligocène : le Morvan, alors recouvert de roches sédimentaires comme le reste du territoire, s'élève pour former un « horst » tandis que ses alentours s'affaissent, de part et d'autre de profondes lignes de faille : la vieille Montagne morvandelle en tirera une nouvelle jeunesse, l'érosion particulièrement forte sur les secteurs rehaussés décapant les dépôts sédimentaires en place pour remettre à nu les granites et les gneiss qu'ils recouvraient depuis le début de l'ère secondaire. Ces roches cristallines seront elles-mêmes soumises à des transformations, se dégradant en surface en arènes granitiques plus ou moins argileuses.

C'est vers le milieu de l'ère Tertiaire, au Miocène, que le réseau hydrographique choisira d'emprunter des tracés très proches de ceux que nous connaissons aujourd'hui, pour s'écouler vers des mers qui ne reviendront plus recouvrir le territoire. Mais ce dernier reste encore très aplani et les reliefs des vallées et des cuervas n'ont encore qu'un aspect embryonnaire : il faudra attendre le Pliocène et la surrection du Bassin parisien, sous l'effet d'un important soulèvement tectonique, pour voir les rivières creuser leurs vallées et les cuervas s'affirmer davantage, phénomène qui s'intensifiera aux cours des épisodes glaciaires de l'ère Quaternaire.

L'ère Tertiaire voit également des dépôts d'argiles, de limons, de graviers et de sables s'opérer sur les plateaux crayeux du crétacé supérieur, particulièrement dans les secteurs du Gâtinais, de la Puisaye occidentale et du plateau d'Othe, conjointement à la dégradation de la craie de surface en argiles à silex. Dans les fonds vallées et jusqu'à nos jours, les cours d'eau déposent pour leur part les alluvions qu'ils charient, particulièrement à l'occasion des crues.



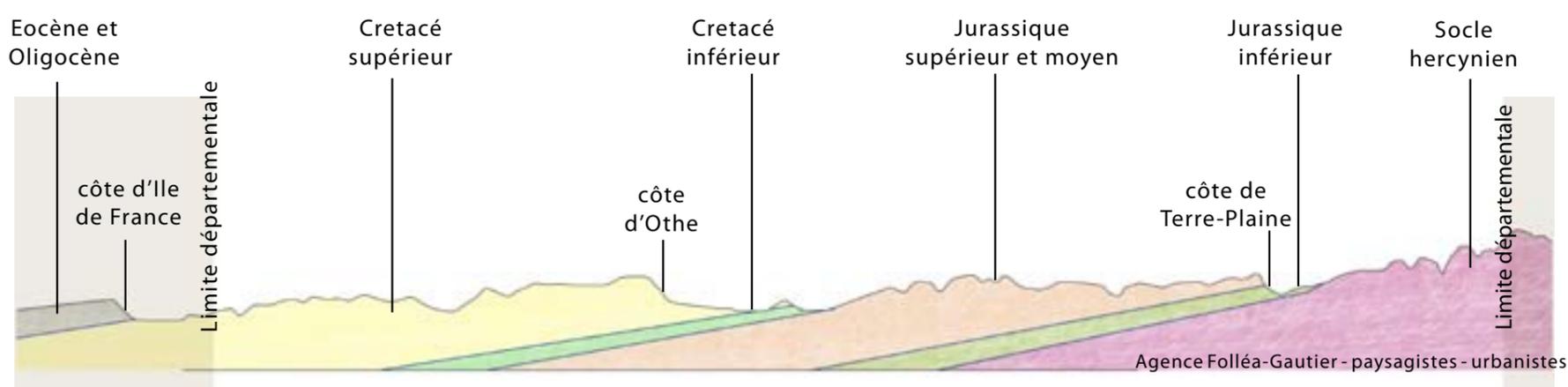
Agence Folléa-Gautier - paysagistes - urbanistes

Carte géologique simplifiée de l'Yonne (données : BRGM)

Ere Primaire (roches métamorphiques)	Ere Secondaire	Ere Tertiaire	Formations superficielles des vallées
 Gneiss et micaschistes	 Marnes et calcaires du Jurassique inférieur (ou Lias)	 Calcaires Eocène	 Alluvions anciennes
 Granites	 Calcaires et marnes du Jurassique moyen	 Formations superficielles hétérogènes Eocène	 Alluvions récentes
	 Calcaires et marnes du Jurassique supérieur	 Calcaires et argiles Oligocène	
	 Sables et marnes du Crétacé inférieur	 Sables et grès Oligocène	
	 Calcaires (craie) du Crétacé supérieur	 Formations superficielles hétérogènes Pliocène	

Nord-ouest

Sud-est

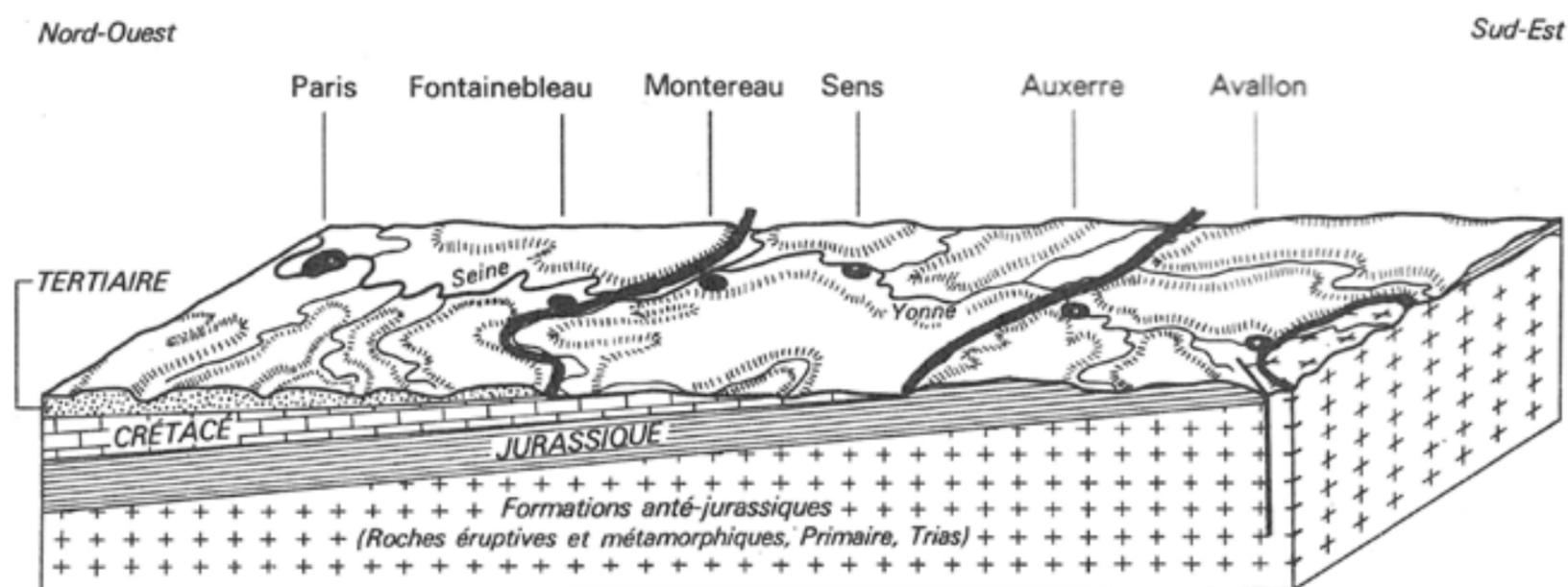


Coupe géologique simplifiée du département (données : BRGM)

Les paysages contemporains de l'Yonne sont ainsi les héritiers directs d'une histoire géologique complexe. On retiendra les points particulièrement suivants :

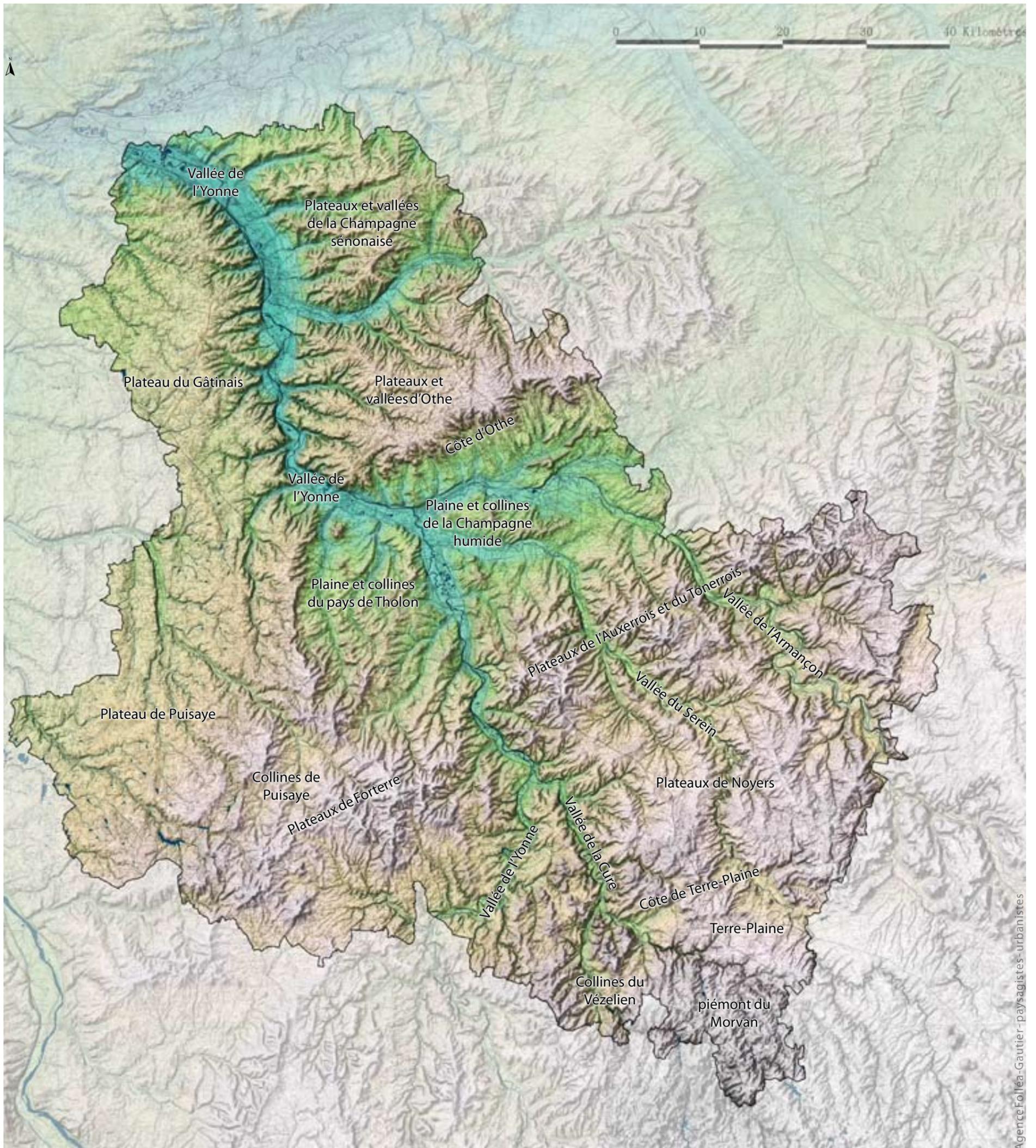
- Les grands ensembles paysagers du département s'organisent en lanières orientées Sud-Ouest / Nord-est, organisation qui découle de la structure concentrique des assises géologiques du bassin parisien et de la position de l'Yonne vis-à-vis du centre de cette structure, approximativement positionnée aux environs de Paris. Sur la carte en page de gauche, ces lanières géologiques sont bien lisibles.
- Le profil du territoire départemental, observé selon une direction Nord-ouest / Sud-est (c'est-à-dire radiale et

centrifuge vis à vis de Paris) révèle la structure géologique en « pile d'assiettes » du Bassin parisien : ce profil montre en effet le pendage de la surface des plateaux calcaires (la couronne des assiettes) vers le Nord-ouest et le centre du Bassin, et la présence de deux fronts de cuestas principaux (le bord des assiettes), la côte d'Othe et la côte de Terre-Plaine. Ces dernières assurent la transition entre la surface des plateaux calcaires et les dépressions marneuses, argileuses et sableuses dominés par les plateaux. Situé au-delà des limites du Bassin parisien, le piémont du Morvan montre une inclinaison similaire aux plateaux calcaires, montant progressivement depuis la dépression de Terre-Plaine, auréole sédimentaire la plus méridionale et constituée des roches non cristallines les plus anciennes du département.



Bloc diagramme schématique du Bassin parisien entre Paris et Avallon (document BRGM)

## 2. LES RELIEFS DE L'YONNE : UNE DOMINANTE HORIZONTALE ANIMÉE D'ACCENTS PLUS VERTICAUX



Carte des reliefs de l'Yonne  
(données : IGN Bd-Alt)

L'Yonne montre des reliefs modérés et c'est l'horizontalité qui domine le plus souvent dans ses paysages. Pour autant, des accents verticaux viennent animer cette relative « platitude » : ondulations, buttes, front de cuestas, coteaux doux ou nerveux, et jusqu'aux escarpements rocheux qui ponctuent localement les vallées de Yonne, de la Cure et du Cousin.

Si l'on s'attache à schématiser à l'extrême l'organisation des reliefs de l'Yonne, le département peut être décomposé en trois grands types de paysages, plateaux, plaines collinaires et piémont. On distingue en effet :

- deux ensembles de plateaux entaillés de vallées ;
- deux systèmes de plaines collinaires dominés par des cuestas ;
- un piémont, celui du Morvan.

### a. Deux ensembles de plateaux entaillés de vallées

Le premier est assis sur l'épais socle crayeux du Crétacé supérieur et s'étale sur tout l'Ouest et le Nord du département, du plateau de Puisaye jusqu'à la Champagne sénonaise ; le second, plus méridional et assis sur les calcaires et les marnes du Jurassique supérieur et moyen, appartient aux plateaux de Bourgogne.

Si l'horizontalité des paysages n'y est pas systématique (la champagne sénonaise, par exemple, montre d'amples ondulations dans ses paysages), les reliefs de pentes s'y expriment essentiellement « en creux », notamment par l'empreinte des vallées, souvent profonde et dessinant des incisions franches dans les plateaux (comme celles des vallées de l'Yonne et de la Cure), et celles des petits vallons qui entaillent les hauteurs de la Forterre et des plateaux du Tonnerrois, ou encore les flancs de la vallée de l'Yonne. A l'Ouest, en Gâtinais et sur le plateau de Puisaye, des vallées se dessinent également mais leurs reliefs restent beaucoup plus atténués.



Le plateau de Noyers : des reliefs essentiellement tabulaires



Le plateau de la Champagne sénonaise, animé d'ondulations amples et douces



Le large fond plat et les coteaux de la vallée de la Vanne, intercalée entre les plateaux de la Champagne sénonaise et du Pays d'Othe



Vue à distance, l'entaille souple de la vallée de l'Yonne dans les plateaux de Bourgogne, au niveau de Prégilbert

## b. Deux systèmes de plaines collinaires et dominés par des cuestas

Localement collinaires, ces plaines s'encaissent plus ou moins fortement vis-à-vis des secteurs de plateaux : la première est installée sur les assises géologiques sablo-argileuses du Crétacé inférieur, et intègre les confins de la Champagne humide, les collines de Puisaye, ainsi que le pays du Tholon, secteur particulier dont les sols sont en partie crayeux ; la seconde couvre les formations marno-calcaires du Jurassique inférieur, qui constituent les soubassements de la Terre-Plaine et de la dépression collinaire du Vézélien. Les paysages de ces plaines se distinguent de ceux des plateaux par la présence d'horizons qui les dominent sur leurs limites (cuestas) où en leur sein même (buttes et collines). Les cuestas dessinent de longs et hauts versants, particulièrement marquant dans les paysages.

Elles sont accompagnées de buttes témoins sur leurs avants, notamment au sud de Joigny pour la côte d'Othe (butte de Montholon et ses voisines) et autour de Montréal pour la côte de Terre-Plaine (ce village étant précisément implanté sur l'une de ces buttes).

Dans le parcours de plaines, les cours d'eau empruntent de larges fonds très aplanis, encadrés de pentes douces qui restent souvent discrètes dans les paysages (comme dans le secteur de la confluence entre Yonne, Serein et Armançon).



La plaine de la Champagne humide aux abords de Joigny, traversée par l'Yonne et encadrée par de vigoureux fronts de côte.



La plaine et la côte de Terre-Plaine, la seconde barrant l'horizon



Les collines de la Puisaye, ici au Sud de Toucy : des reliefs doux et visuellement estompés par les réseaux de haies bocagères

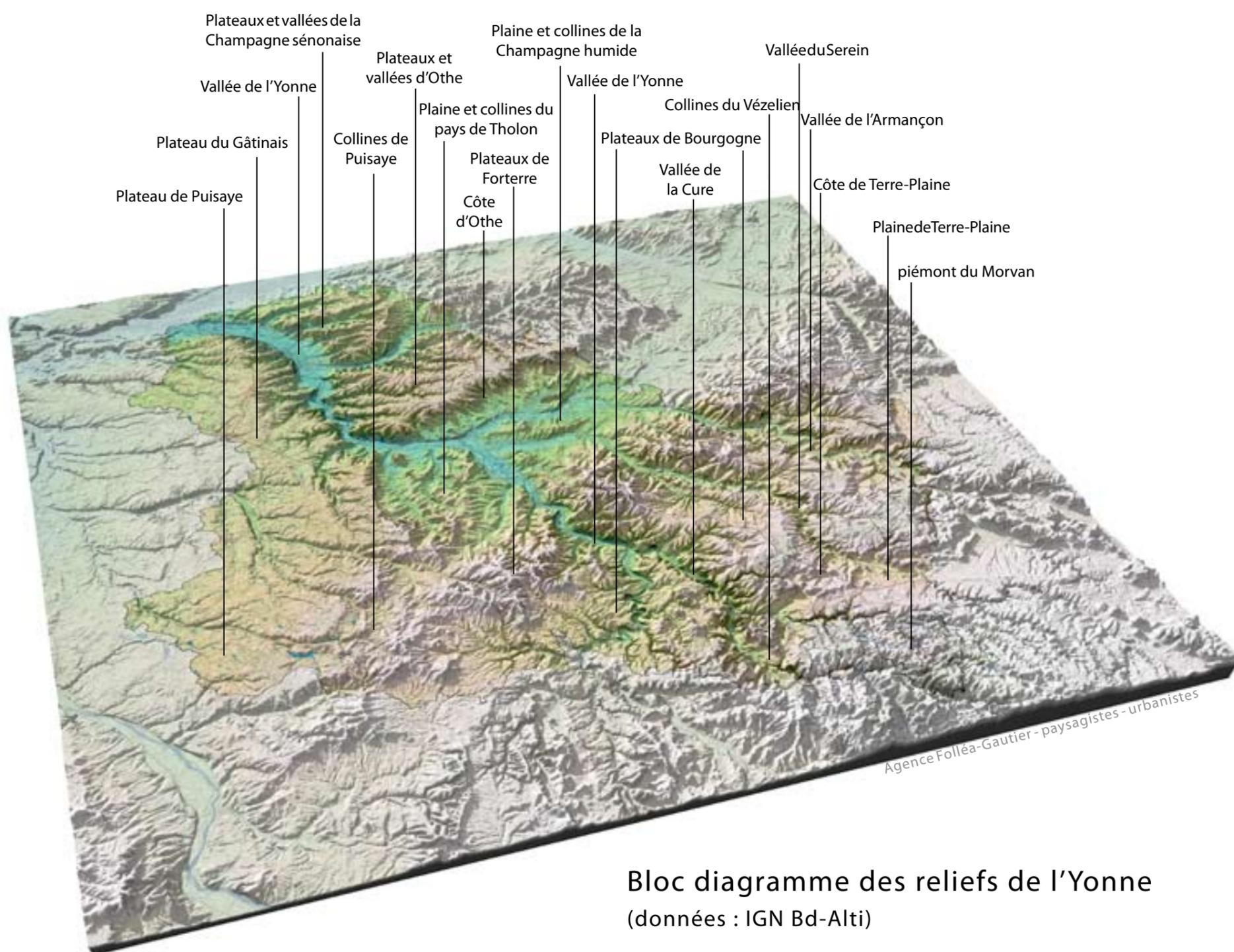


Un groupe de buttes témoins du pays du Tholon, événements géographiques très visibles depuis l'autoroute A6

### c. Le piémont du Morvan

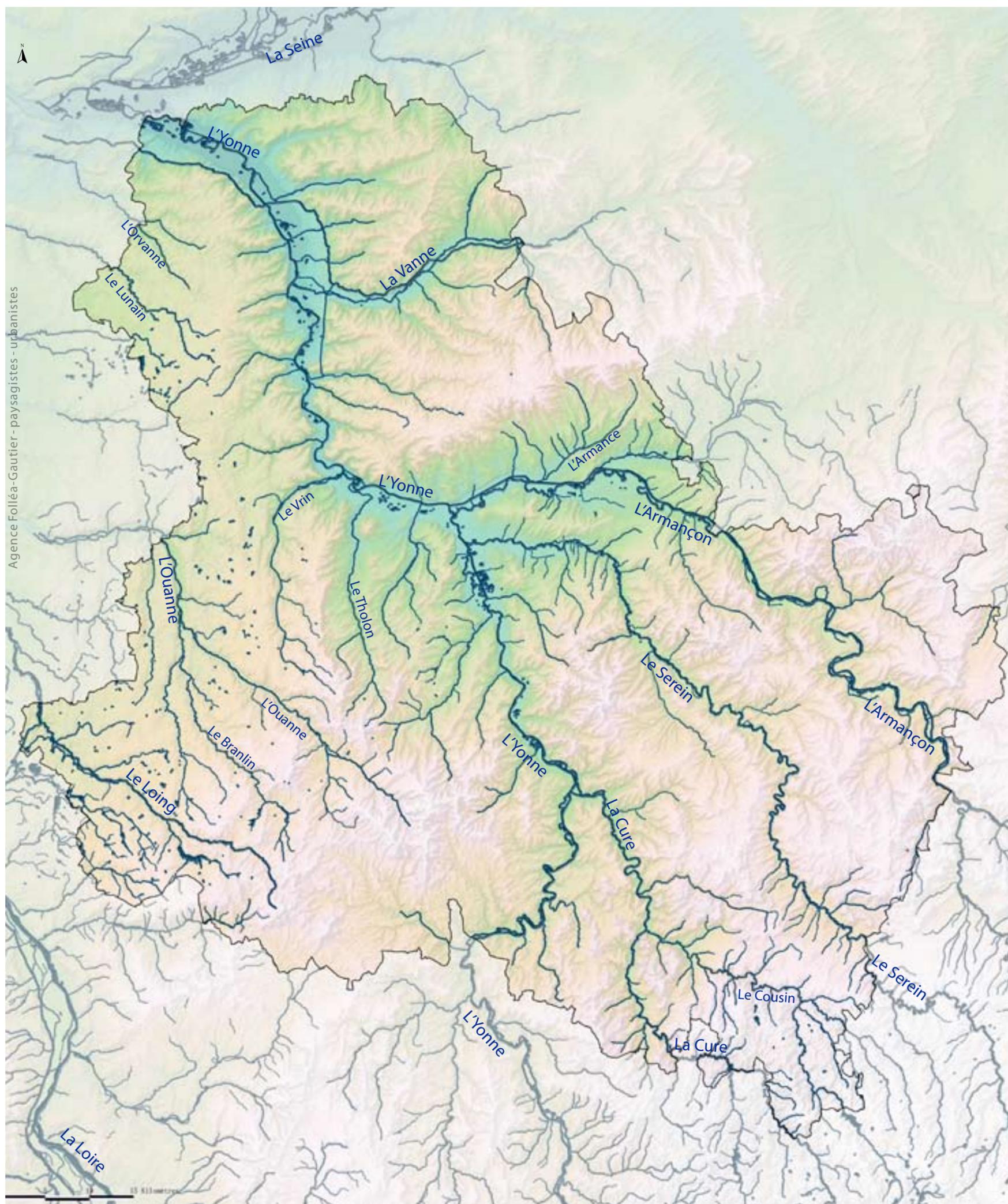
Il remonte progressivement vers la « montagne » morvandelle, située au-delà des limites Sud du département, et est caractérisé par des reliefs doux et quelque peu labyrinthiques, nés de l'érosion des roches cristallines en place. Ces reliefs sont exempts de cassures franches (à l'exception de la profonde entaille où s'écoule le Cousin), que ce soit sur les crêtes ou dans les fonds de vallée.

Le piémont du Morvan : des reliefs doux et bombés, soulignés par le graphisme des haies taillées (ici à l'Est de Chastellux-sur-Cure)



Bloc diagramme des reliefs de l'Yonne  
(données : IGN Bd-Alti)

### 3. L'EAU : DISCRÈTE EN PAYS CALCAIRE, PLUS PRÉSENTE AILLEURS



Carte du réseau hydrographique de l'Yonne  
(données : IGN Bd-Carthage)

Essentiellement organisé autour de l'Yonne, qui rassemble progressivement le réseau de ses affluents à mesure qu'elle se rapproche de sa confluence avec la Seine, le réseau hydrographique icaunais est également orienté vers la Loire, sur le flanc occidental de la Puisaye.

La nature variée des sols est déterminante pour la présence de l'eau dans les paysages icaunais. Le réseau des eaux de surface se caractérise en effet par un chevelu de densité très inégale selon la nature des sols, et la végétation, qu'elle soit naturelle ou plantée par l'homme, donne un caractère « humide » ou plus « sec » aux paysages, faisant naître des contrastes parfois marqués entre les différentes parties du territoire de l'Yonne.

### Les plateaux et vallées calcaires : des paysages où l'eau est rare

La perméabilité des plateaux au sous-sol et à la surface calcaire y rend la présence de l'eau rare et éphémère : l'essentiel des eaux de pluies s'y effacent en effet rapidement dans le sous-sol, empruntant de secrets parcours souterrains qui font la joie des spéléologues et dont témoignent les gouffres de Villepot (à Courson-les-Carières) et de la Côte Sainte-Marie (à Massangis), les grottes d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré, les abîmes et les rivières souterraines de Sormery et de Bierry-les-Belles-Fontaines, sans oublier la fameuse résurgence de la Fosse Dionne à Tonnerre. En surface, cette eau « évaporée dans le sous-sol » fait inversement défaut et le réseau hydrographique



Un paysage presque méridional offert par une friche à pins et à genévriers près de Bierry-les-Belles-Fontaines, qui révèle le caractère drainant des sols calcaires en place



Le village de Cerisiers, installé au fond d'une petite vallée calcaire et sèche, où l'eau n'est présente qu'épisodiquement

se simplifie à quelques grandes rivières.

Cette caractéristique est particulièrement affirmée sur les plateaux de Bourgogne, très perméables et où le réseau hydrographique de surface se limite essentiellement à l'Yonne, à la Cure, à l'Armançon à au Serein. Ces rivières circulent dans des vallées marquées qui constituent de véritables oasis linéaires, plus vertes et beaucoup plus habitées que les plateaux environnants. Si dans certains secteurs de ces plateaux les petites vallées sont nombreuses (par exemple en Forterre, sur les petits plateaux du Tonnerrois ou encore sur les flancs des quatre vallées principales du secteur), elles sont généralement dépourvues de cours d'eau permanent et affichent des paysages aux accents parfois presque méridionaux. Certaines forêts aux arbres « courtauds » révèlent également la rareté de l'eau, comme sur le plateau qui sépare les vallées de la Cure et de l'Yonne au Sud de leur point de confluence.

Cette sécheresse relative des paysages est également perceptible, mais de façon moins marquée, dans une bonne part de Champagne sénonaise et du Pays d'Othe, ainsi que sur le flanc occidental de la vallée de l'Yonne. Là encore les rivières sont rares et de nombreuses petites vallées sont dépourvues de cours d'eau. Les versants de la vallée de l'Yonne, crayeux à l'aval de Joigny, témoignent tout autant de cette porosité des sols, affichant sur certaines pentes raides des pelouses rases parfois piquées de genévriers et autrefois pâturées par des moutons.



La Fosse Dionne, résurgence karstique précieuse et remarquablement mise en scène au cœur de Tonnerre



En pays calcaire, les rivières constituent de précieuses lignes de vie recherchées par les villages : ici le Serein à Annay

### Les plateaux et les plaines imperméables, le piémont du Morvan : des paysages où l'humidité s'affirme davantage

Là où des placages plus imperméables (marneux, argileux ou limoneux) recouvrent les sols, le réseau hydrographique de surface est beaucoup plus dense et ramifié que sur les plateaux à la surface drainante.

Cette caractéristique s'observe sur les plateaux de Puisaye et de la partie occidentale du Gâtinais, où la craie du sous-sol est recouverte de formations imperméables : s'y dessine un réseau de petites vallées aux ambiances fraîches, où l'eau coule et où l'herbe pousse généreusement. Le plateau de Puisaye et le Sud du Gâtinais sont également caractérisés par la présence de nombreux étangs et de mares, créés par l'homme pour ses activités.

Les eaux de surface sont également très présentes en Champagne humide, dans le secteur collinaire de la Puisaye, sur le piémont du Morvan, ainsi qu'en Terre-Plaine (où beaucoup de sources jaillissent du front de la cuesta, là où les terrains argileux ou marneux affleurent), sans oublier la Champagne du Tholon, où la craie est recouverte de lanières plus imperméables dans les points bas.



Le Trinquelin, petite rivière vive parcourant un des secteurs du département où le réseau hydrographique est dense et ramifié : le Morvan.

La présence de l'eau facilite les implantations humaines, comme en Champagne humide et en Terre-Plaine où la densité des villages est remarquable vis-à-vis du reste du département, ou encore en Puisaye, en Gâtinais et dans le Morvan où l'habitat dispersé est fréquent.

La végétation participe à la lisibilité du caractère imperméable des sols : peupleraies et boisements alluviaux au Sud de Joigny et autour Migennes, prairies grasses de Puisaye, du Morvan, de la Terre-Plaine et de Vézélien, etc.



Les sols lourds des plateaux de Puisaye et du Gâtinais ont facilité la création d'étangs et de mares : ici une mare d'aspect naturel à proximité de Dicy

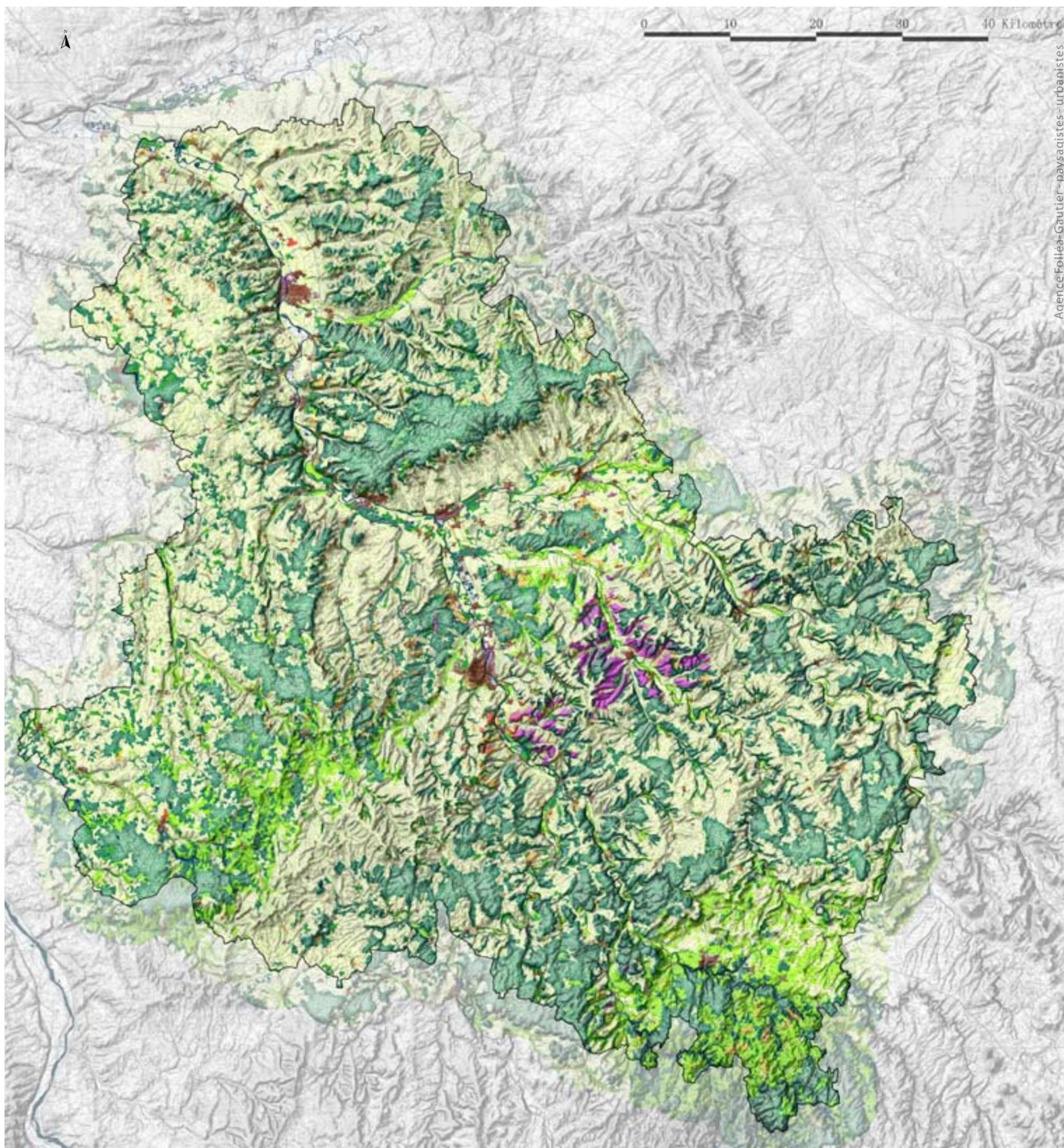


La côte de Terre-Plaine regorge de sources, mises à profit par de nombreux villages : ici une fontaine et un réservoir dominant les pentes à Sainte-Colombe.

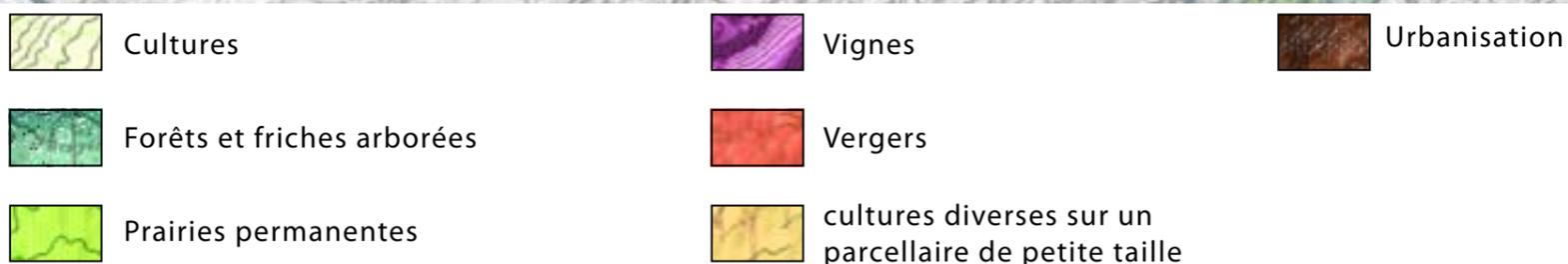


Près de Saint-Martin d'Ordon, sur le plateau du Gâtinais, une clairière humide où poussent saules et laïches.

#### 4. UNE FORTE PRÉPONDÉRANCE DES GRANDES CULTURES ET DE LA FORÊT, LOCALEMENT NUANCÉE PAR L'HERBE, LA VIGNE ET LES VERGERS.



Agence Folléa-Gautier - paysagistes - urbanistes



Carte simplifiée de l'occupation des sols de l'Yonne (données : IFEN et IGN)

Les paysages de l'Yonne sont marqués par la domination des grandes cultures et de la forêt. Les premières occupent en effet près de la moitié de la surface du territoire départemental, et les boisements près un tiers. Cette prédominance reste toutefois inégale sur le territoire, les prairies, la vigne et les vergers prenant place dans certains secteurs.

### a. Les grandes cultures

Les cultures sont essentiellement dévolues à la production de céréales et d'oléo-protéagineux (colza et tournesol). Elles concernent de vastes étendues, dont une grande partie se situe sur les plateaux aux soubassements calcaires (plateaux de Bourgogne) et crayeux (Champagne sénonaise, Gâtinais et

partie occidentale de la Puisaye) secteurs auxquels s'ajoutent le glacis de la côte d'Othe, le pays de Tholon, une large bande septentrionale de la Champagne humide et les parties à faible pente des grandes vallées.

Les cultures annuelles se montrent plus discrètes et s'imbriquent aux parcelles de prairies sur les collines de la Puisaye, dans le Vézélien, en Terre-Plaine ou encore sur le piémont du Morvan.

Dans les paysages icaunais, les cultures de printemps laissent les terres nues une partie de l'année, révélant les nuances de couleur et de texture : terres presque blanches et moirées des champagnes crayeuses, plus jaunes sur les plateaux de Bourgogne, brun-rouge dans le Gâtinais...



Le plateau du Gâtinais (dans le secteur de Saint-Martin d'Ordon) : un espace très largement dévolu aux grandes cultures, entre lesquelles s'intercalent de petits bois.



Le plateau de Noyers dans le secteur de Moulins-en-Tonnerrois : des paysages de vastes étendues uniformément cultivées, presque abstraits.



La mosaïque des cultures et des sols à nus propose une palette de couleurs subtiles en certaines saisons (ici près de Sergines en Champagne sénonaise, secteur aux sols crayeux singulièrement lumineux)

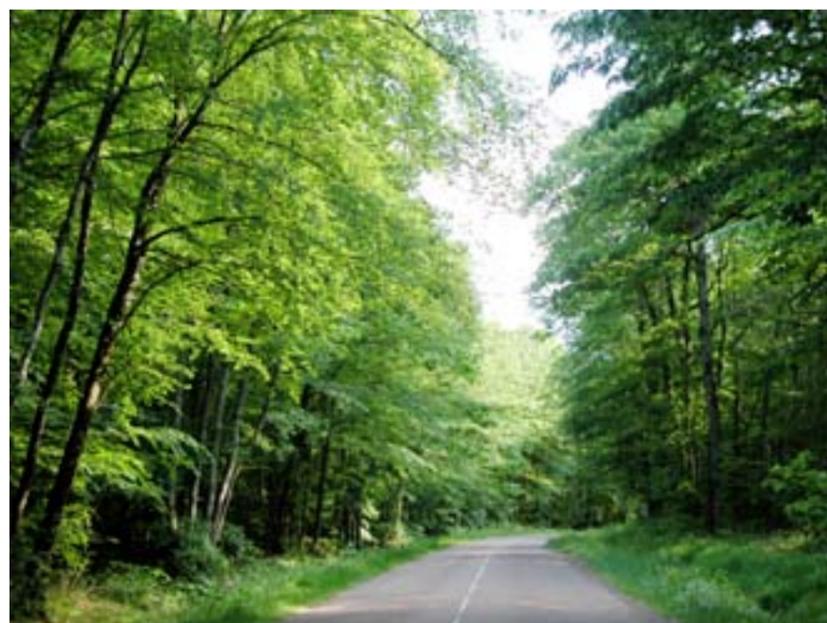
## b. La forêt

La forêt se taille elle aussi la part belle dans les paysages de l'Yonne, troisième département de France pour le chêne (en volume), mais aussi cinquième pour le charme, sixième pour le pin noir et second pour le robinier. Elle y occupe près d'un tiers de l'espace.

De grands massifs sont visibles sur les marges orientales des plateaux crayeux du Nord et de l'Ouest du département, en Puisaye, Gâtinais et pays d'Othe, formant un arc boisé presque continu depuis Saint-Fargeau jusqu'au Nord de Saint-Florentin. La marge Sud-est des plateaux de Bourgogne est tout aussi densément boisée, que ce soit au Nord d'Avallon qu'à l'Ouest de Vézelay. Sur le reste de la surface de ces plateaux, des boisements sont également présents, mais ils y sont plus éparpillés : bosquets et petits bois du Gâtinais et du plateau de Puisaye, langues forestières des hauteurs du Sénonais, bois des plateaux bourguignons, souvent installés autour des petits vallons qui entaillent ces derniers. En Champagne humide, les longues et douces collines qui séparent les secteurs plus plats sont en partie recouvertes de bois et de forêts, souvent de surface importante. Enfin, à la pointe Sud du département, ce sont les confins des grandes forêts morvandelles qui s'affichent à l'horizon du piémont, sur la «marche boisée»

D'autres secteurs se distinguent au contraire par une certaine rareté des boisements, la Terre-Plaine, le piémont du Morvan, la champagne du Tholon, rareté qui concerne jusqu'à l'arbre lui-même, comme sur le versant crayeux de la côte d'Othe.

Cette présence discontinue de la forêt n'est pas sans intérêt, proposant une alternance entre secteurs boisés où les paysages se resserrent et secteurs dégagés où s'ouvrent les horizons.



La forêt d'Othe, un très vaste massif forestier qui recouvre le revers de la cuesta du même nom



C'est aux limites Sud du département que s'affiche la «marche boisée» du Morvan, où les résineux occupent une large place (ici près de Quarré-les-Tombes)



Dans le pays du Tholon, les boisements (essentiellement des peupleraies) s'organisent en corridor autour des rivières



Un paysage de « mer forestière » visible sur le plateau calcaire situé au Nord de Fontenay-sous-Fouronnes

### c. L'herbe

Dans l'Yonne, les surfaces en herbe sont plus modestes que celles occupées par les grandes cultures et les boisements, représentant moins d'un dixième de l'espace départemental, mais 15% de la surface agricole utile. Elles se concentrent dans des secteurs particuliers, aux sols plus humides ou plus pauvres que là où les terres sont cultivées : piémont du Morvan, Terre-Plaine, Vézélien, fonds de vallées de la Puisaye et du Gâtinais, franges Sud de la Champagne humide, ainsi que dans quelques séquences de fond de vallée en secteur calcaire (vallées du Serein, de la Vanne, de l'Armançon, de l'Armance, de la Cure, de l'Yonne, etc.).

Des réseaux de haies tiennent volontiers compagnie à l'herbe, surtout au Sud du département. Elles sont taillées dans le Morvan, plus libres et épaisses en Puisaye, en Terre-Plaine et dans le Vézélien. Les paysages de bocage qui sont visibles dans ces secteurs contrastent de façon saisissante avec ceux des grands plateaux cultivés.



Dans les secteurs aux sols calcaires et poreux, l'herbe est le plus souvent confinée dans les fonds de vallée, à proximité de l'eau (ici la vallée du Serein près de Massangis)



En Champagne humide, les prairies se partagent l'espace avec les cultures et les bois (ci-dessus à proximité de Pontigny) : elles y sont rarement accompagnées de haies.



La Terre-Plaine est avec le Morvan, le Vézélien et la Puisaye, un secteur où prés et haies recouvrent volontiers les versants.



Le nom de Chablis évoque immédiatement la vigne, même si elle n'y occupe pas tout l'espace : elle s'y tient à l'écart du fond de vallée, cultivé, et d'une partie des crêtes, boisées.



Les coteaux où s'implante le vignoble de l'Auxerrois accueillent non seulement des vignes, mais aussi des vergers de cerisiers, des cultures, des prés, des friches et des bois, tous imbriqués en une mosaïque paysagère riche et complexe



Au Sud du Gâtinais, un alignement de pommiers bordant une petite route (commune de Perreux)

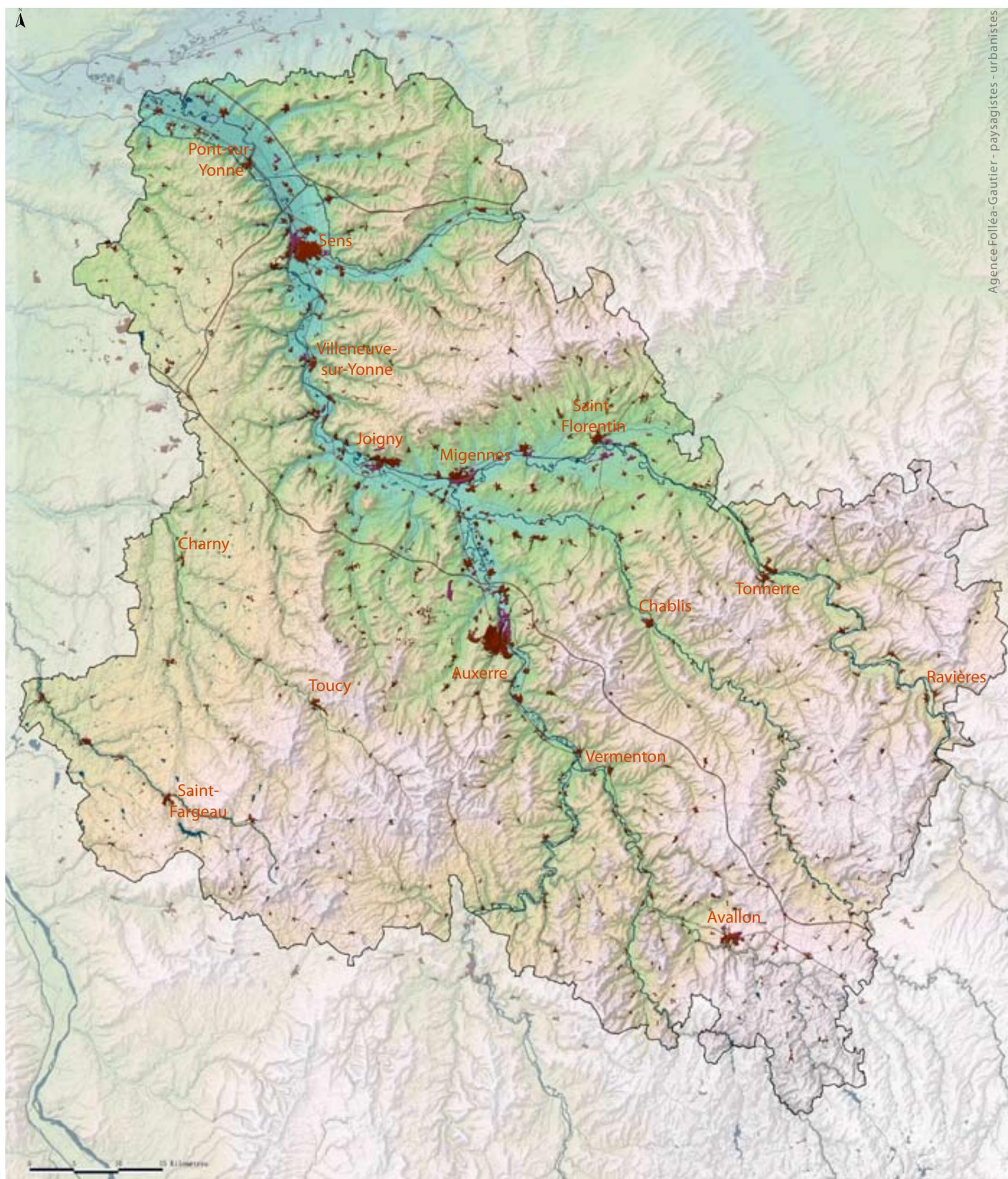
## d. La vigne et les vergers

La vigne s'affirme très localement dans les paysages de l'Yonne : si les environs de Chablis lui offrent presque l'exclusivité des pentes, si elle s'affirme au Sud d'Auxerre, sur les versants situés de part et d'autre de l'Yonne, elle garde ailleurs un caractère très ponctuel, comme autour de Joigny, de Tonnerre ou encore de Vézelay. Cette présence fugace dans les paysages la rend d'autant plus remarquable et précieuse.

Au Sud d'Auxerre, la vigne s'associe à d'autres cultures (petits prés, champs cultivés, ainsi que bosquets et friches), parmi lesquelles se remarquent particulièrement les vergers de cerisiers, dont les silhouettes taillées et les parcelles à la terre souvent nue offrent une image rare et typée.

On rencontre également des arbres fruitiers (pommiers et poiriers) en Puisaye, en Gâtinais, en Pays d'Othe, en Morvan et en Terre-Plaine, où ils sont installés çà et là dans les prés, dans les haies ou en alignement le long des routes. Les noyers, qu'on remarque le plus souvent isolés, affectionnent pour leur part les secteurs aux sols plus calcaires.

## 5. DES VILLES CONCENTRÉES DANS LES VALLÉES ET LES PLAINES



Carte de l'urbanisation dans l'Yonne  
(données : IGN Bd-Carto)

La charpente urbaine de l'Yonne montre des disparités sensibles sur le territoire départemental.

Les villes les importantes du département sont alignées selon un axe Nord-ouest / Sud-est, qui, sur les deux tiers de sa longueur, est matérialisé par la vallée de l'Yonne (le long de laquelle sont entre autres implantées Sens, Villeneuve-sur-Yonne, Joigny, Migennes et Auxerre), puis par le fil de la Cure et du Cousin qui remontent jusqu'à la Terre-Plaine et Avallon. Cet axe, orienté vers Paris et vers Lyon, correspond à l'itinéraire historique reliant les deux métropoles : la Via Agrippa à l'époque gallo-romaine, puis la route royale qui deviendra la RN6.



Une vue sur Auxerre prise depuis le Sud : à gauche, la ville historique, qui occupe les pentes de la rive gauche de l'Yonne ; au fond, les zones d'activités du fond de vallée.



Sens vue depuis les coteaux de la rive gauche : la largeur de la vallée de l'Yonne a permis à la ville d'y asseoir son développement.

A l'écart de cet axe, les villes sont plus rares : elles sont systématiquement implantées à proximité d'une rivière, dans les vallées ou dans les plaines où celles-ci s'écoulent. (Tonnerre, Saint-Florentin et Briennon sur les rives de l'Armançon, Chablis sur celles du Serein, Toucy au fil de l'Ouanne et Saint-Fargeau du Loing).

La trame des villages est elle-même de densité inégale : si les villages sont nombreux et proches les uns des autres en Terre-Plaine, en Champagne humide et dans le pays du Tholon, ils se montrent plus épars sur les hauteurs des plateaux, particulièrement là où l'eau est rare comme en Champagne sénonaise et sur les plateaux de Bourgogne. Sur ces derniers les vallons et leurs abords directs sont des sites d'implantation privilégiés, y compris les petites vallées sèches, probablement parce qu'elles constituent des voies d'accès privilégiées aux vallées plus importantes, à leurs rivières et à leurs routes.

Beaucoup de villages icaunais, notamment dans la moitié Sud du département, sont associés à des sites dont les reliefs offraient autrefois protection.



Molay, village installé dans la vallée où coule le Serein : un type d'implantation particulièrement recherché dans les secteurs où les eaux de surface sont rares.



Châtel-Censoir, un village de la vallée de l'Yonne organisé autour de la butte qui accueillait l'ancien château fort, et où est aujourd'hui visible l'église Saint-Potentien.

Certains secteurs du département se distinguent par la présence d'habitat dispersé et de petits hameaux. A l'ouest, cette caractéristique est marquée en Gâtinais et plus encore dans toute la Puisaye. On la remarque également en Pays d'Othe, dans le Sud de la Champagne sénonaise, ainsi que sur le piémont du Morvan. On notera au passage que, dans l'Yonne, la dispersion de l'habitat n'est pas systématiquement associée à des paysages de bocages (par exemple en Gâtinais où les haies sont rares); c'est le signe d'une évolution récente des paysages agricoles.



Deux exemples de fermes isolées, à gauche dans le Morvan et à droite sur le plateau du Gâtinais

Si l'on fait abstraction des secteurs urbanisés depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de villes et de villages de l'Yonne se distinguent par la forte densité de leurs volumes bâtis. Dans les paysages, ces villages montrent ainsi une silhouette très compacte et minérale, particulièrement ceux dont la croissance urbaine a été faible au cours du dernier siècle.



Villeneuve-la-Guyard offre une silhouette urbaine typique de beaucoup de villages de l'Yonne, dense, minérale, et où les toitures aux tons chauds s'assemblent en un jeu complexe et attrayant



### III. LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES PAYSAGES DE L'YONNE

Les paysages contemporains de l'Yonne sont les héritiers d'une très longue histoire, où l'homme a progressivement composé avec la nature pour modeler le visage du territoire que nous connaissons aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici de restituer de façon détaillée l'histoire du département et de ses paysages, mais d'en faire ressortir certaines clés essentielles pour la compréhension de leur genèse. Pour cela, 4 phénomènes méritent d'être évoqués :

- l'évolution du peuplement et des réseaux de déplacement, qui a largement participé à différencier la répartition des populations sur le territoire et à organiser sa charpente urbaine ;
- l'évolution des pratiques et des techniques agricoles, qui a fait varier les surfaces et a transformé, parfois brutalement, l'image des espaces gérés par l'agriculture ;
- la maîtrise de l'eau, qui a permis la conquête des fonds de vallées marécageuses et a permis la circulation des hommes et des marchandises sur les voies d'eau ;
- l'évolution de l'urbanisme, notamment au cours des 150 dernières années, qui a engendré l'apparition de nouveaux paysages bâtis.

#### 1. NÉOLITHIQUE ET ÉPOQUE GALLO-ROMAINE : L'HOMME AFFIRME PROGRESSIVEMENT SON EMPRISE SUR LES PAYSAGES NATURELS

On sait encore assez peu de choses sur les paysages du département que découvrirent les premiers hommes qui vinrent le parcourir ou s'y installer, au cours du Paléolithique inférieur.

L'alternance des glaciations et des périodes de réchauffement était déjà la source de transformations profondes des paysages icaunais, avant même que l'homme ne vienne constituer la principale source de leur évolution. Il y a environ 12000 ans, date à laquelle s'entame le réchauffement climatique qui va permettre aux populations humaines de se développer sensiblement, l'Yonne est essentiellement couverte de steppes froides et piquées d'arbres clairsemés (bouleaux et pins). Les traces qu'on a retrouvées de la faune sauvage d'alors (rennes, mammouths, etc.) attestent que les paysages étaient essentiellement ouverts. Au cours de cette période, l'homme dépose son empreinte dans de nombreux sites de vallée, notamment à Soucy, à Champlost, à Marsangy, autour de Sens, ou encore dans les grottes d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré, où il a laissé de belles représentations artistiques.

A partir de -12000 av. JC, la forêt profite du réchauffement climatique pour se développer : elle va recouvrir progressivement l'essentiel du territoire de nouvelles essences (chêne et charme, puis hêtre). L'homme y trouve de nouvelles ressources qui permettent le développement de ses populations.

A partir du néolithique (-3200 à -2000 av. JC) et avec la naissance de l'agriculture, l'homme commence à façonner le paysage icaunais à son bénéfice : des trouées sont aménagées dans les forêts, afin d'y cultiver, d'y pratiquer l'élevage et d'alimenter ses activités industrielles en bois, notamment la métallurgie. L'apparition de l'araire en bois, venue de Mésopotamie, va faciliter les travaux agricoles et engendrer l'apparition d'un premier quadrillage de parcelles cultivées.

L'Yonne a la particularité d'être située sur un axe de déplacement reliant les vallées de la Saône et du Rhône à celle de la Seine. Avant même la conquête des Gaules par les romains, un réseau de villes et de places fortes s'est constitué aux abords de cet axe stratégique d'un point de vue économique : des traces en subsistent aujourd'hui, comme l'« éperon barré » de Cora-Villaucerre, ou les restes de l'oppidum de Villeneuve-sur-Yonne.

C'est au cours de l'époque gallo-romaine, que la transformation des paysages s'accélère et tend vers une organisation nouvelle, où la nature est plus largement soumise aux aménagements humains.



L'éperon de Vauguillain à Saint-Julien-du-Sault : un site défensif investi dès l'époque celtique, bien avant le Moyen-âge et l'édification du château et de la chapelle visible aujourd'hui

Après la conquête des Gaules, les romains confortent les fortifications des villes, retracent et améliorent les chemins existants : il créent la Via Agrippa, qui relie Lyon à Boulogne-sur-Mer, ou encore Rome à la future Angleterre. Autour d'elle se développent Agedincum (future Sens), pôle urbain important car ancienne capitale de la tribu gauloise des Sénonis et capitale de la province romaine de la « quatrième lyonnaise », ainsi que Autessiodurum (future Auxerre) ou encore Aballo (qui deviendra Avallon). D'autres voies romaines se raccordent à la Via Agrippa et donnent accès aux villes importantes des environs : Autun, Troyes, Langres, Orléans...

Sur un plan agricole, de nouveaux outils, telle la charrue à soc de fer, permettent aux collectivités villageoises de conquérir des terres nouvelles sur les plateaux, auparavant laissées à la forêt car trop lourdes ou trop rocailleuses. Les habitants vont également s'attacher à mettre en valeur les terres marécageuses, par exemple autour d'Auxerre, initiant le processus de « domestication » de l'eau qui se poursuivra jusqu'à nos jours. Venue des rives de la Méditerranée, la vigne fait également son apparition sur les pentes calcaires.

Les Gallo-romains vont s'appuyer sur les anciennes aedificia des gaulois (centres d'exploitation de la forêt et agricoles), pour développer la trame des villae, particulièrement autour d'Avallon et de la vallée de l'Yonne. Le site d'Escollives offre aujourd'hui de découvrir les restes d'une de ces villae. Les communes actuelles dont le nom se termine en « y » (par exemple : Irancy) ou « ey » (par exemple : Vézelay) témoigneraient de la présence d'une de ces villae gallo-romaine : le nombre de ces communes révèle l'importance du réseau des villae dans la mise en place de la charpente urbaine actuelle. S'y ajoutent les deux Coulanges (-la-Vineuse et -sur-Yonne) ou encore Coulangeron, qui attesteraient de la présence sur leur territoire de colonies agricoles du Bas empire romain, alors gérées par des paysans libres et non par des esclaves.



Vestiges des remparts gallo-romains à Sens (document Ministère de la Culture)

## 2. INVASIONS ET MOYEN-ÂGE : DÉCLIN PUIS REPRISE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avec les invasions et l'arrivée des Burgondes, puis des Francs, l'organisation sociale, administrative et politique vacille et les paysages icaunais entament un nouveau cycle de transformations.

Dans un premier temps, les villes « rétrécissent » et se concentrent dans les castrum, où elles offrent un abri tout relatif vis-à-vis des fréquentes attaques. Délaissant beaucoup de villae, trop dispersées et vulnérables, les populations se regroupent et cherchent protection auprès des plus grands propriétaires terriens : beaucoup de terres cultivées sont ainsi délaissées et partent en friche, retournant peu à peu à l'état de forêt.

Avec le retour progressif et embryonnaire à une certaine sécurité, ce mouvement de repli va s'estomper : les sites des anciennes villae sont réinvestis et de nouveaux pôles villageois apparaissent, à l'occasion du défrichage de nouvelles terres. Si la forêt reste dominante, son usage va être de plus en plus réglementé, à partir de l'époque carolingienne. Mais les anciennes voies romaines restent peu parcourues, sont moins encore entretenues, et l'activité commerciale est réduite.

La fin du 1<sup>er</sup> millénaire voit le retour des troubles (invasions normandes remontant depuis la Seine, intrusions des Sarrasins) et l'effort de fortification des sites bâtis s'intensifie. C'est particulièrement à partir de cette époque que des châteaux et des maisons fortes sont érigés un peu partout, sur les sites aux reliefs les plus inexpugnables (châteaux de Pierre-Perthuis, Mailly-le-Château, Chastellux-sur-Cure, Druyes-les-Belles-Fontaines...), ou dans des sites dont les abords peuvent être facilement inondés ou maintenus en eau (châteaux de Saint-Fargeau, de Fleurigny à Thorigny-sur-Oreuse, de Ratilly à Treigny, etc.). Là où le château est détruit à l'occasion d'une attaque, on fortifie parfois l'église, ainsi qu'en témoignent aujourd'hui celles de Chitry, de Toucy, de Soucy et bien d'autres.

Le Moyen-âge est également le temps des abbayes. Celle de Saint-Germain-d'Auxerre se constitue progressivement sur la base de l'oratoire dévolu au saint, créé après sa mort, au Ve siècle. Après l'an 1000, c'est Vézelay qui rayonne, s'appuyant sur l'influence de l'ordre clunisien : au XII<sup>e</sup> siècle on se rend en pèlerinage à la basilique depuis toute l'Europe. Puis l'ordre cistercien viendra renouveler le pouvoir des abbayes à partir

du XIIe siècle, au cours duquel seront érigées celles de Pontigny (seconde fille de Cîteaux), de Molesmes, de Reigny (à Vermenton), de Quincy (à Tanlay) ou encore de Vauluisant (à Courgenay). Creusets de la culture et de la connaissance, les abbayes vont initier la construction de nouveaux villages, impulser de nouvelles campagnes de défrichement de la forêt et des landes, d'assainissement des marais, et encourager les progrès des techniques agricoles.

A l'époque gothique, le pouvoir des rois de France, des comtes de Champagne et des ducs de Bourgogne, qui se disputent le territoire de l'Yonne, s'affirme : des villes nouvelles d'intérêt stratégique sont créées, montrant un plan urbain ordonné : les « Villeneuve » qui sont au nombre de six dans

le département, parmi lesquelles Villeneuve-le-Roi, future Villeneuve-sur-Yonne. De vastes exploitations agricoles se constituent à l'époque, favorisant de nouveaux défrichements, l'innovation dans les pratiques culturales et l'introduction de nouvelles cultures (apparition du froment et du seigle, ce dernier dans le Morvan). Beaucoup de routes sont refaites et l'activité commerciale s'intensifie : la vigne en profite pour se répandre peu à peu sur tout le territoire (y compris dans le Morvan !).

La fin du Moyen-Âge marque de nouveaux temps difficiles, notamment avec la guerre de Cent Ans et les épidémies de peste. Cette période est marquée par un déclin sensible de la population et l'abandon de pans entiers de terres cultivées



L'église de Chitry, un exemple étonnant d'église fortifiée (au XIVe siècle) par les habitants du village, afin d'assurer leur protection.



La maison forte de Pisy (XIIIe siècle), positionnée sur un rebord d'où l'on embrasse la Terre-Plaine d'un seul regard



Villeneuve-sur-Yonne, exemple remarquable de « villeneuve » du Moyen-âge, née de la volonté de Louis VII le Jeune, roi de France du début du XIIe siècle.



Vézelay, haut lieu de la chrétienté du Xe au XIIe siècle et dont la basilique fut construite pour accueillir les pèlerins venus de l'Europe entière.

### 3. DE LA RENAISSANCE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : ARCHITECTURES NOUVELLES ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Si l'architecture « pacifiée » des châteaux d'Ancy-le-Franc, de Tanlay ou de Maulnes pourrait laisser croire que la Renaissance fut une période paisible dans l'Yonne, il n'en fut rien : les guerres de religions, les conflits entre le royaume de France et le puissant duché de Bourgogne entretiennent un climat durable d'insécurité et de violences, qui ne s'apaisera qu'avec le rattachement du duché au royaume, à la mort de Charles le Téméraire.

Ainsi, beaucoup de villages entreprennent durant cette période la construction de nouvelles fortifications, souvent modestes mais suffisantes pour dissuader les pillards de s'en prendre aux villageois et à leurs biens. Du tracé de ces fortifications, démolies à partir de la Révolution, témoignent les « promenades » (souvent plantées de tilleuls) de tant de villages de l'Yonne, particulièrement du Sénonais, du pays d'Othe, de la vallée de l'Yonne et des plateaux bourguignons.

La fin des guerres entre France et Bourgogne va ouvrir une nouvelle période de transformation.

A partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et pendant près de 400 ans, une activité originale va marquer les rivières venues du Sud : le flottage du bois. Durant toute cette période, le Morvan devient en effet le principal pourvoyeur de bois de Paris, et l'Yonne, la Cure et même le modeste Cousin renforcent leur vocation d'axes de transport de marchandises. A l'amont des grandes rivières, des « ports de jetage » sont aménagés, et des systèmes de lâchers d'eau permettent d'augmenter le débit des ruisseaux. Au printemps, les bois stockés provisoirement sur les rives de l'Yonne sont livrés massivement à la rivière, assemblés en « trains » et pilotés par des flotteurs. Toute une population s'active et vit autour de l'eau et son économie du bois.

Favorisé par la monarchie absolue et l'amélioration des déplacements sur l'eau, le vignoble icaunais se développe lui aussi, particulièrement sur les flancs des vallées : on exporte alors les vins non seulement vers Paris, mais aussi vers les Flandres et la Prusse.

De nombreux aménagements témoignent aujourd'hui de cette activité, autrefois économiquement vitale, du transport fluvial, notamment des quais dans beaucoup de villes et



Sur l'Yonne, au début du 18<sup>ème</sup> siècle, l'activité du flottage du bois est soutenue : ce dessin d'Hébert (fond BNF) nous montre les rives à l'amont Pont-sur-Yonne, les trains de bois et les quais aménagés pour la navigation commerciale.



Le château d'Ancy-le-Franc, dont l'architecture et les jardins témoignent des mutations culturelles profondes de la Renaissance



L'escalier d'écluses de Rogny, aménagé à l'initiative d'Henri IV et de son ministre Sully

villages des rives de l'Yonne et de ses principaux affluents. Autre témoignage majeur, les canaux : à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Henri IV et son ministre Sully décident de développer les voies navigables et de relier la Méditerranée à la Manche. Pour cela débutent des travaux d'aménagements hydrauliques d'une importance inconnue jusqu'alors. Dans l'Yonne, on construit les sept écluses de Rogny (sur le modèle des écluses à sas mis au point par Léonard de Vinci) afin de permettre au canal de Briare de franchir un important dénivelé entre la Loire et le Loing (qui donne par l'aval accès à la Seine). D'autres projets ambitieux sont dans les têtes (quin'aboutiront totalement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle !) : celles de canaux reliant l'Yonne à la Saône (le futur canal de Bourgogne) et l'Yonne à la Loire (le futur canal du Nivernais), ce dernier devant faciliter l'activité du flottage du bois.

Sous Louis XIII, l'administration des Ponts et Chaussées est créée : elle sera à l'origine, à partir du XVII<sup>ème</sup>, d'importants travaux d'amélioration des routes. On crée de nouveaux itinéraires, on y plante des arbres afin de protéger les voyageurs de la pluie et du soleil, et on fixe des règles d'alignement qui s'imposent aux constructions qui seront construites le long de ces routes neuves, dont les incontournables relais de poste.

L'ancienne route d'Auxerre à Avallon par Saint-Bris-le-Vineux, Vermenton et Lucy-le Bois, qui s'écarte des vallées de l'Yonne et de la Cure, est l'un des itinéraires aménagés à cette époque (en partie abandonné depuis). Tous sont aisément reconnaissables à leurs tracés où la ligne droite est toujours préférée à la courbe, parfois au prix d'une forte pente. L'actuelle RN6 reste l'héritière de l'ancienne route royale de Paris à Lyon, dont elle reprend partiellement le tracé. Elle témoigne de l'ordonnancement urbain et de la largeur des emprises qui l'accompagnait dans la traversée des villes (Auxerre, Sens et Avallon) mais aussi des villages (par exemple à Bassou, Epineau-les-Voves et Charmoy...).



A Bassou, l'ancienne route royale de Paris à Lyon témoigne encore aujourd'hui des règles d'ordonnancement urbain aux abords des nouvelles routes instaurées par les Ponts et Chaussées, un corps créé sous le règne de Louis XIII



La carte de Cassini (secteur de Vézelay - 1759) montre le tracé de la route royale de Paris à Lyon dans le secteur de Vermenton : la route (en orange sur la carte) empruntait alors un itinéraire s'écartant de la vallée de l'Yonne, aujourd'hui délaissé

#### 4. LE XIXE SIÈCLE : ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ET DES VILLES, DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION AGRICOLE

En venant saper les fondements de l'ordre ancien, la Révolution française marque l'aube d'un nouvel essor qui va marquer profondément les paysages icaunais.

Les symboles du pouvoir déchu sont durement frappés : de nombreux châteaux et abbayes sont détruits ou pillés, les biens des églises sont dispersés et beaucoup de gentilhommières deviennent de simples fermes.

Après la révolution, on entame la suppression des fortifications autour des villages, on construit de nouveaux ponts et on améliore les routes, y compris celles qui conduisent aux villages les plus isolés. On poursuit et on finalise enfin l'aménagement des canaux projetés dès le règne d'Henri IV : le canal de Bourgogne est achevé en 1833, le canal du Nivernais en 1843. Tous deux facilitent le transport du vin, du blé, des pierres de carrière et bientôt du charbon. Dès 1851, ils sont concurrencés par le train, qui tisse son réseau entre les grandes villes du jeune département de l'Yonne et renforce l'intérêt de sa position stratégique entre Paris et Lyon (même si la ligne PLM « oublie » de traverser Auxerre).

Les villes vont s'appuyer sur ces axes nouveaux pour se développer, notamment dans la moitié Nord du département : celles des rives de l'ancienne Via Agrippa (Auxerre, Sens,

Joigny...), mais aussi celles de la vallée de l'Armançon (Tonnerre, Saint-Florentin...), grâce au nouveau canal de Bourgogne et à la ligne PLM. Migennes, modeste village rural, se trouve désormais positionné au carrefour stratégique des routes, des voies d'eaux et des voies ferrées principales du département : il entamera un développement spectaculaire, appuyé par l'essor progressif de l'industrie autour de sa gare.

De nouvelles formes urbaines apparaissent, notamment autour des gares et des avenues qui y conduisent. L'architecture et le traitement des espaces publics s'inspirent désormais plus largement de modèles extérieurs au département et à la région, à mesure que les voyages sont facilités vers les grandes métropoles et particulièrement vers Paris. Les villes icaunaises s'affranchissent définitivement des limites de leurs anciens remparts, dans lesquelles elles se sont tenus si longtemps à l'étroit : des faubourgs s'étirent progressivement autour des axes principaux, puis s'épaississent, montrant un urbanisme déjà plus aéré que par le passé : à Auxerre, ce sont entre autres les faubourgs Saint-Julien, Saint-Martin et Saint-Amatre ; à Sens ceux d'Yonne, de Saint-Antoine, de Saint-Savinien ou encore de Saint-Pregts ; à Avallon, il s'agit des quartiers qui se développent autour de la Route nationale 6, axe qui évite désormais la vieille ville.



C'est après la révolution que la plupart des villages ont démoli leurs remparts : nombreux sont ceux qui, à l'image de Sergines (ci-dessus), les ont à cette époque transformés en promenades plantées de tilleuls

Les matériaux employés pour l'architecture rurale et urbaine évoluent également : la brique et la tuile s'affirment progressivement dans les paysages bâtis, la première surtout dans les secteurs où le sous-sol ne fournit pas de pierres de chaînage de qualité (Puisaye, Gâtinais, Sénonais, pays d'Othe...), la seconde au détriment du chaume ou des « laves » de calcaire, spécifiques des plateaux bourguignons.

Là où l'eau est rare et précieuse, on la met en scène dans les villages : les nouveaux lavoirs, les fontaines et réservoirs bénéficient d'une architecture soignée, ainsi qu'en témoignent spécifiquement les ouvrages visibles aujourd'hui dans les villages et hameaux de la côte de Terre-Plaine, où sur la marge de l'aride du plateau de Noyers la terre distille tant de sources. A la fin de 1874 s'achève également la construction de l'aqueduc de la Vanne, rivière dont les sources alimenteront désormais en eau une partie des parisiens.

Sur un plan agricole, le XIXe siècle sera tout aussi riche de transformations. Le principe du partage des pâturages communaux est voté dès la Convention. Son application sera lente et partielle au cours du siècle suivant, mais elle conduira, là où le partage est effectif, à la mise en culture par leurs nouveaux propriétaires de terres auparavant pâturées ou délaissées. Les progrès de techniques et l'amélioration des transports commerciaux participent également à modifier les paysages agricoles : les prairies artificielles apparaissent, notamment dans le Morvan et en Puisaye, autorisant le développement de l'élevage et provoquant la multiplication des haies autour des parcelles où sont parqués les animaux ; de nouvelles cultures sont introduites, comme le colza et la pomme de terre, tandis que d'autres reculent, à l'instar du méteil ou du seigle ; on amende les terres selon de nouvelles techniques (marnage et chaulage des sols argileux...) et on modifie le cycle des assolements, faisant reculer la proportion de terres laissées chaque année en jachère ; les premières machines à vapeur remplacent les hommes pour certains travaux ; l'exportation des vins et des céréales, facilitée par les canaux puis par le train, encourage le développement de leur production ;

C'est au XIXe siècle que le vignoble icaunais est à son apogée (du moins sur un plan quantitatif). Avant l'arrivée du phylloxéra, dans les années 1880-90, le département de l'Yonne est l'un des plus viticoles de France, avec ses 40 000 hectares de vignes (soit environ dix fois les surfaces actuelles !). La crise



Au cours du XIXe siècle, on met l'eau en scène avec soin dans beaucoup de villages : ici le lavoir de Santigny sur la côte de Terre-Plaine



Le XIXe siècle voit les villes sortir de leurs anciens remparts et croître à un rythme accéléré : ici l'exemple de Sens et de ses « nouveaux » faubourgs (carte d'Etat major - vers 1840 - source IGN)

phylloxérique fera regresser brutalement les vignes dans les paysages et renforcera parallèlement la présence des pommiers et autres arbres fruitiers, (qui permettent de suppléer au raisin pour la production d'alcool) que ce soit en pays d'Othe, en Gâtinais, dans l'Auxerrois ou dans les haies de la Puisaye et du Morvan.

C'est également au XIXe siècle que la forêt icaunaise est aux limites extrêmes du reflux de ses surfaces. Les populations rurales sont alors nombreuses, et les bras tout autant : à aucune autre époque on a autant cultivé et géré les terres, y compris les plus ingrates et les plus pentues.

Mais au crépuscule du siècle, sous l'effet de l'attrait des villes et du déclin profond de certaines activités (flottage du bois, viticulture après la crise phylloxérique...), l'exode rural, jusqu'alors modéré, s'accélère et saigne la population des petits villages. Cet exode, parallèle à la multiplication des découvertes scientifiques et techniques, prépare les évolutions majeures à venir au cours du XXe siècle.

## 5. LE XXE SIÈCLE : REVOLUTION URBAINE ET AGRICOLE, MAIS AUSSI DÉPRISE.

Le XXe siècle, suffisamment récent pour qu'il habite encore nos mémoires et que les plus anciens d'entre nous aient été les témoins directs de sa violence tout autant que de ses bienfaits, fait l'objet d'un traitement particulier dans la présente étude. En effet, beaucoup des transformations des paysages qu'il a fait naître sont toujours à l'œuvre aujourd'hui : elles sont présentées et diagnostiquées en détail, dans la seconde partie de l'atlas.

Sur un plan agricole, le XXe siècle est sans conteste celui où, avec le développement du machinisme, l'apport des produits issus de l'industrie chimique et la maîtrise du drainage, l'évolution des pratiques aura été la plus rapide et la plus spectaculaire, particulièrement à partir des années 1950.

Dans un contexte de forte augmentation de la population, les enjeux étaient alors d'une part d'atteindre l'autosuffisance alimentaire de la Communauté Économique Européenne naissante, d'autre part d'élever le niveau de vie des agriculteurs au même niveau que celui des autres catégories socio-professionnelles. Ce sont ces enjeux qui ont motivé la mise en place de la première PAC, Politique Agricole Commune, en 1962. Basée sur un soutien des prix des matières premières agricoles et un encadrement des marchés, cette première PAC a été celle du productivisme, qui a mis en œuvre à grande échelle toutes les techniques agronomiques modernes avec comme seul souci de produire plus, jusque vers la fin des années 1970.

Certains paysages ruraux en ont été profondément marqués: le parcellaire s'est adapté à la mécanisation, en particulier par le remembrement qui s'est accompagné d'un arrachage massif des haies devenues gênantes et alors jugées inutiles. Les grandes cultures, en particulier dans l'Yonne les céréales à paille et le colza, se sont rapidement développées notamment dans les zones de plateaux, où elles ont marqué les assolements de leur suprématie. Sous l'effet de l'intensification de l'élevage et de la forte diminution du nombre de troupeaux bovins et ovins, des surfaces importantes de prairies ont été retournées et ont été de plus en plus repoussées en Puisaye, dans l'Avallonnais et dans le Morvan.

À partir des années 1980, les préoccupations environnementales se sont faites de plus en plus présentes et pressantes, et ont remis en cause cette politique productiviste. De plus en plus d'efforts

pour construire une agriculture à la fois moderne et respectueuse de la flore et de la faune sauvages, du sol, et des hommes. Une certaine désintensification est en œuvre; les surfaces implantées en prairies sont stables, voire en légère augmentation depuis quelques années. Des haies ont été replantées, celles qui existent sont entretenues, des arbres isolés ont été conservés ou renouvelés, les désherbages sont moins systématiques, les jachères apparues avec la réforme de la PAC de 1992 ont été mises à profit de diverses façons: couverts mellifères, couverts pour le petit gibier, jachères fleuries etc... Les grandes cultures se sont maintenues dans toutes les zones où les conditions agro-pédo-climatiques les rendent économiquement rentables, pendant que la jachère occupe, depuis plus de 15 ans, les parcelles les moins intéressantes soit par la nature de leur sol, soit par le voisinage des habitations, soit encore par leur taille réduite ou leur forme irrégulière. En parallèle, durant ces cinquante dernières années, les cultures pérennes se sont maintenues là où les conditions, de sol et d'ensoleillement notamment, qui leur sont les plus favorables, pénalisent généralement les grandes cultures. La vigne, dont la plantation est strictement encadrée au plan réglementaire, occupe des espaces géographiques limités qu'elle partage parfois avec les cerisiers, conservant son morcellement et créant des paysages aux allures de jardin.»

L'autoroute A5 et la ligne TGV au Nord de Sens



Le siècle dernier est aussi celui de la vitesse, avec la création de nouvelles infrastructures, autoroutes et ligne TGV, qui renforcent la vocation de « terre de passage » de l'Yonne, qui réduisent singulièrement l'étendue perçue du territoire lorsqu'on les emprunte (particulièrement le TGV), et qui offre une nouvelle image de l'Yonne, beaucoup plus rurale que par les axes anciens empruntant les vallées et traversant les villes. Les réseaux viaires plus anciens sont eux-mêmes l'objet de changements importants liés au développement de l'automobile, avec le revêtement des anciens chemins, l'élargissement et la modification de portions d'itinéraire des grands axes (surtout de la RN6), l'aménagement des voiries et des espaces publics urbains au bénéfice de la voiture, etc.

Le XX<sup>ème</sup> siècle est enfin celui d'une croissance urbaine gourmande en espaces, séparant progressivement les espaces dédiés à l'habitat et à l'activité, s'affranchissant de plus en plus d'une culture architecturale et urbanistique locale, et faisant naître de nouveaux types de paysages bâtis, qui s'appuient sur des procédés constructifs à caractère industriel, car il était nécessaire de construire rapidement pour faire face à l'augmentation de la population. Avec l'exode rural, l'attrait des nouveaux axes autoroutiers et la proximité nouvelle à Paris que ces derniers ont offert, le développement urbain s'est surtout accéléré entre Auxerre et les limites Nord-ouest du département, autour de la vallée de l'Yonne et des autoroutes. Il est resté beaucoup plus modéré ailleurs dans le département, laissant de nombreux paysages villageois dans un état proche de celui qu'ils montraient il y a encore 100 ans.



Le XX<sup>e</sup> siècle est sans doute celui où les paysages de l'Yonne auront subi les transformations les plus radicales, particulièrement en contexte agricole (ci-dessus un paysage agro-industriel en Gâtinais) et en milieu urbain (ci-dessous un quartier récent à Chablis)



## IV. LES 37 UNITÉS DE PAYSAGE DE L'YONNE

### I. LES PLATEAUX DE L'OUEST

1. Le plateau ondulé du Gâtinais
2. Le plateau tabulaire du Gâtinais
3. Le plateau cultivé de Puisaye
4. Le plateau boisé de Puisaye
5. Les vallées de l'Ouanne et de ses affluents
6. La vallée du Loing et de ses affluents

### II. LES CHAMPAGNES CRAYEUSES

7. La champagne sénonaise
8. La vallée de la Vanne
9. La vallée de l'Yonne de Pont
10. L'agglomération de Sens
11. La vallée de l'Yonne de Villeneuve
12. Le peigne des petites vallées de la rive gauche de l'Yonne
13. Le plateau et les vallées d'Othe
14. La forêt d'Othe
15. La côte d'Othe
16. La champagne du Tholon

### III. LES CONFINS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE ET DE LA PUISAYE

17. Les collines bocagères de Puisaye
18. La plaine de la confluence
19. Les collines boisées de la confluence

### IV. LES PLATEAUX DE BOURGOGNE

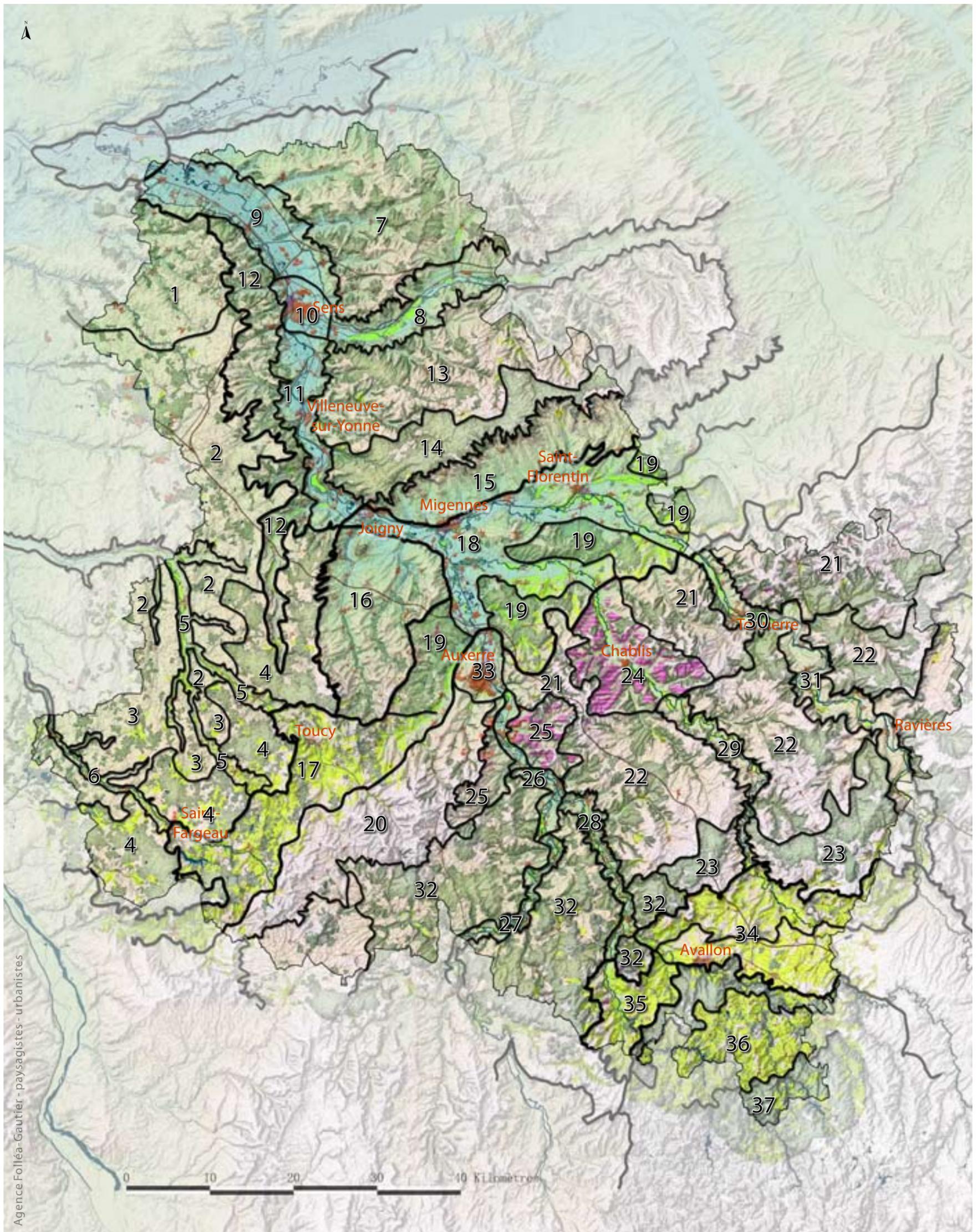
20. La Forterre
21. Les plateaux perchés du Tonnerrois et de l'Auxerrois
22. Le plateau de Noyers
23. Le rebord boisé du plateau de Noyers
24. Le vignoble de Chablis
25. Le jardin de l'Auxerrois
26. La vallée de l'Yonne de Cravant
27. La vallée de l'Yonne de Mailly-le-Château
28. La vallée de la Cure
29. La vallée du Serein de Noyers
30. La vallée de l'Armançon de Tonnerre
31. La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc
32. Le plateau boisé de Fouronnes
33. L'agglomération d'Auxerre

### V. LA DEPRESSION BOCAGÈRE DE L'AVALLONNAIS

34. la Terre-Plaine
35. les collines du Vézélien

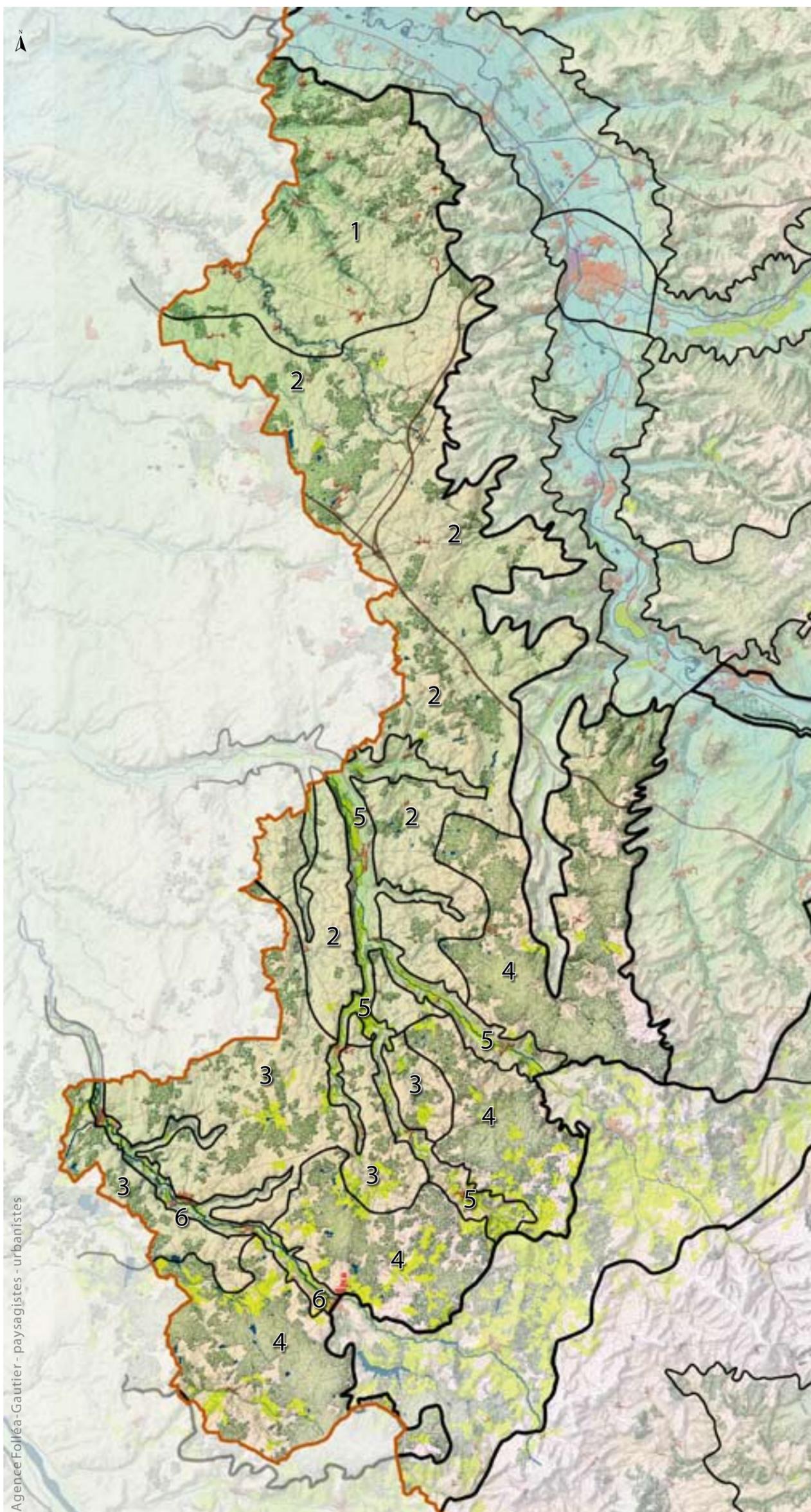
### VI. LE MORVAN

36. Le piémont bocager du Morvan
37. La marche boisée du Morvan



Carte des unités de paysage de l'Yonne  
Cette carte figure séparément en fichier A3 pour impression.

## I. LES PLATEAUX DE L'OUEST



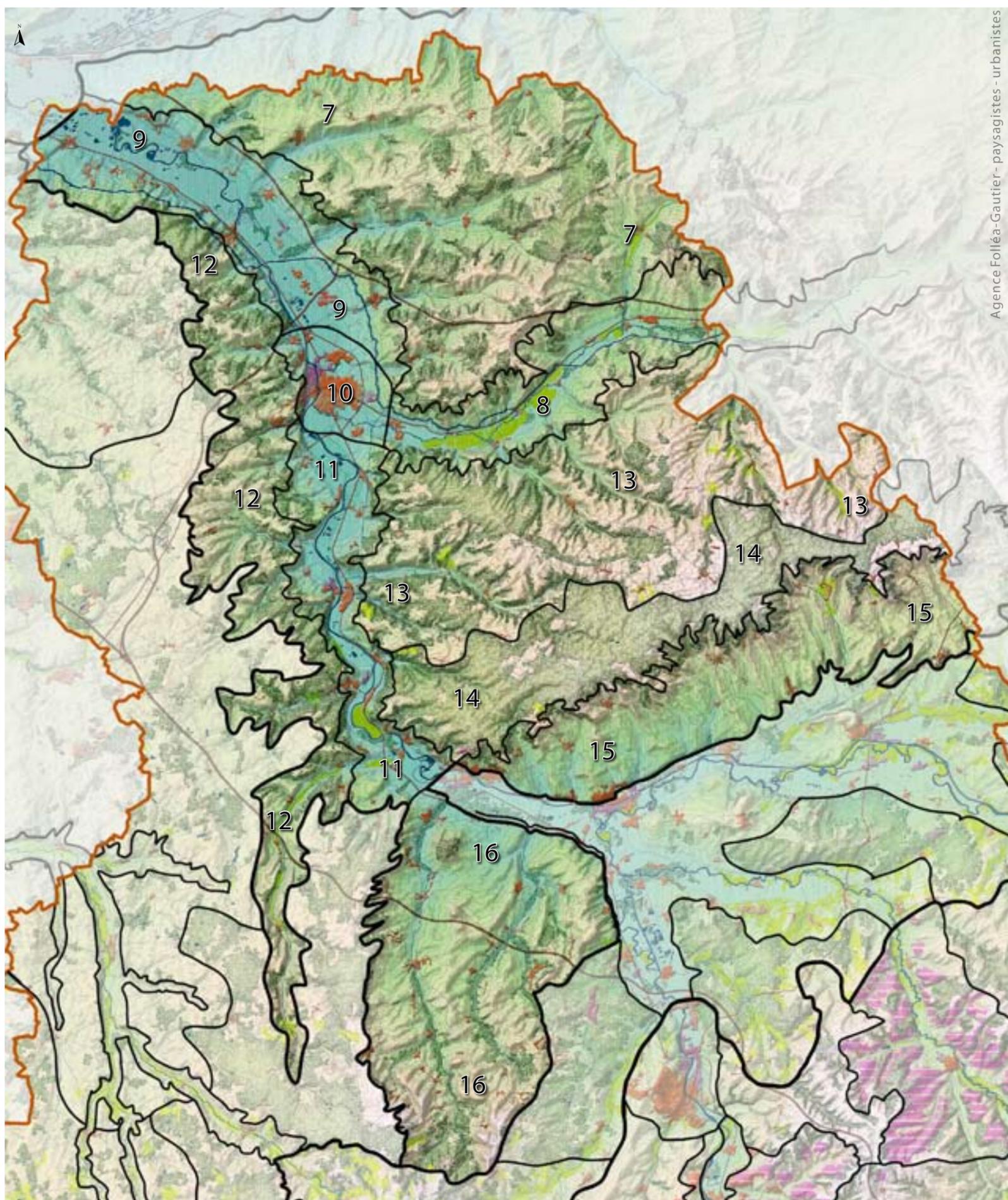
1. Le plateau ondulé du Gâtinais
2. Le plateau tabulaire du Gâtinais
3. Le plateau cultivé de Puisaye
4. Le plateau boisé de Puisaye
5. Les vallées de l'Ouanne et de ses affluents
6. La vallée du Loing et de ses affluents

## Les caractéristiques paysagères clés des plateaux de l'Ouest

- Vaste plateau tabulaire, creusé de petites vallées éparses dont les rivières s'écoulent vers le Nord-ouest (dont celles de l'Ouanne et du Loing). L'horizontalité est une caractéristique forte, qui s'nuance d'ondulations discrètes au Nord du Gâtinais, ainsi qu'autour des affluents de l'Ouanne et du Loing.
- Paysages largement dominés par les grandes cultures (céréales, colza...), au sein desquelles de nombreux bois et des silos viennent marquer les horizons. Les parcelles cultivées sont de taille importante, particulièrement au Nord.
- Au Sud, présence de grandes forêts sur le flanc ouest du plateau de Puisaye, accompagnées sur leurs lisières par des surfaces conséquentes de prairies, en partie quadrillées de haies généralement bien développées.
- Dans les vallées, présence de séquences de prairies qui au Sud sont plus souvent accompagnées de haies
- Réseau de villages fréquemment installés dans le pli d'une vallée et à proximité d'un cours d'eau. Présence caractéristique de fermes isolées (et parfois de hameaux) sur le plateau, plus importante au Sud. Au Nord, habitations et lotissements récents sont nombreux.
- Bâti traditionnel privilégiant l'emploi de la brique (visible sur les entourages), du silex (généralement enduit), du grès (ce dernier très présent sur les clochers à contrefort de nombreuses églises, et coloré d'oxydes au Sud), parfois du bois et de la terre crue ; dominance des couvertures de tuile plate. En Puisaye, les enduits de façade sont plus souvent de couleur chaude, et les volumes bâtis bas et allongés plus fréquents (longères).
- Présence de mares à proximité des fermes et de nombreux étangs (surtout à l'Ouest et au Sud) qui sont généralement discrètement implantés dans des bois.
- Traces de vergers et d'alignement d'arbres fruitiers en bord de route visibles çà et là, particulièrement au Sud du Gâtinais.

## II. LES CHAMPAGNES CRAYEUSES

- 7. La champagne sénonaise
- 8. La vallée de la Vanne
- 9. La vallée de l'Yonne de Pont
- 10. L'agglomération de Sens
- 11. La vallée de l'Yonne de Villeneuve
- 12. Le peigne des petites vallées de la rive gauche de l'Yonne
- 13. Le plateau et les vallées d'Othe
- 14. La forêt d'Othe
- 15. La côte d'Othe
- 16. La champagne du Tholon



## Les caractéristiques paysagères clés des Champagnes crayeuses

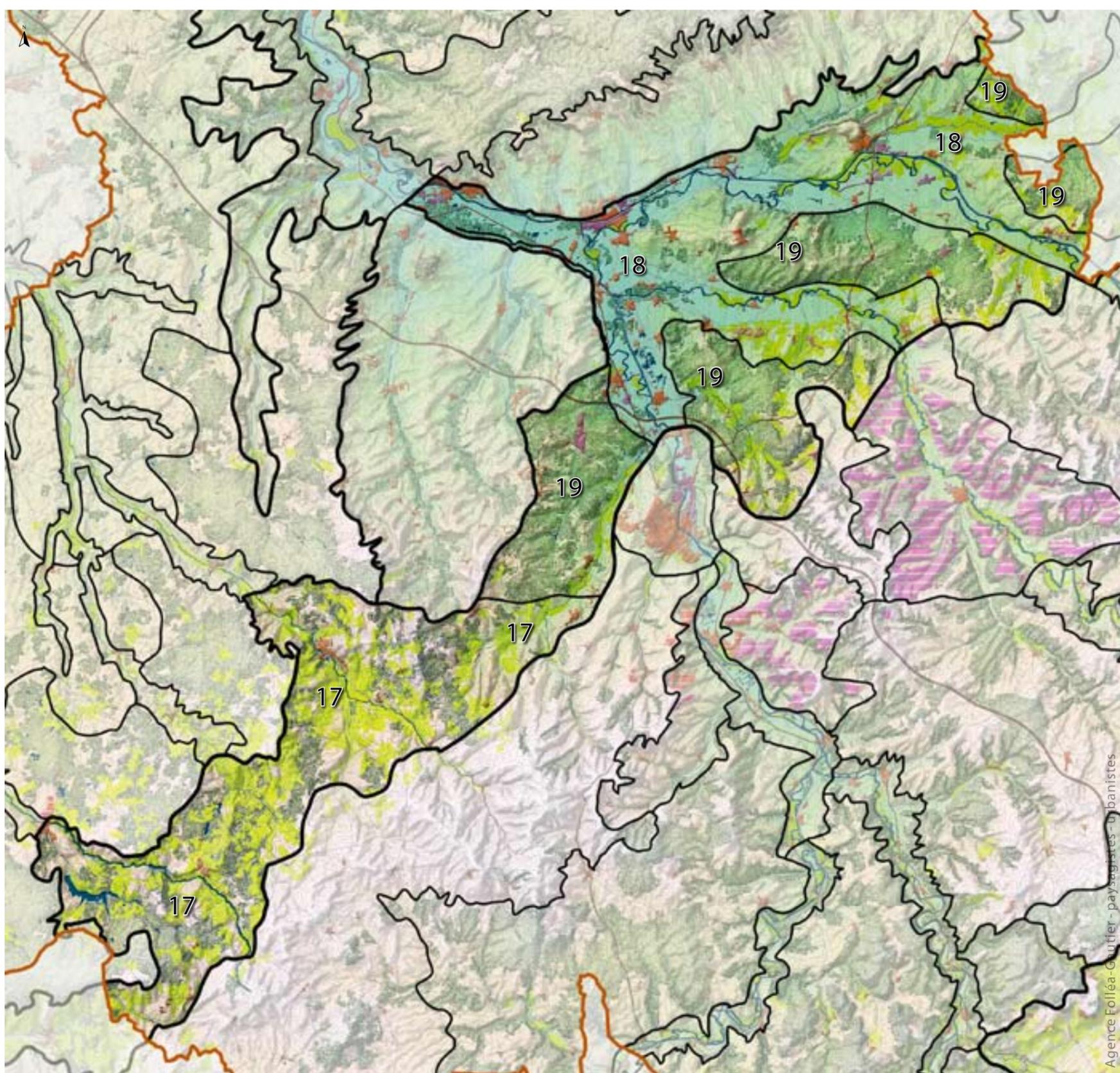
- Ensemble paysager complexe dont la principale originalité est la prédominance de sols crayeux, particulièrement lumineux lorsqu'ils sont à nu.
- A l'Est de l'Yonne et au Nord de la côte d'Othe, paysages de plateaux, marqués en Champagne sénonaise par les ondulations amples et profondes des vallées, plus tabulaires et incisés de vallées étroites en pays d'Othe ; au Sud-est, versant crayeux de la côte d'Othe, caractérisé par un très long glacis de pentes douces et ondulées, dominé par un ourlet de pentes plus raides et festonnées de courts vallons ; au Sud-ouest, plaine découverte du pays du Tholon, caractérisée par la présence de buttes et croupes témoins et par l'appui d'une forte côte sur son flanc occidental ; à l'Ouest, entaille profonde de la vallée de l'Yonne, au large fond plat (particulièrement à l'aval de Sens) et aux flancs incisés de nombreux vallons, plus nombreux, courts et ramifiés sur la rive gauche
- Rareté des eaux de surface, qui se résument à l'Yonne et à quelques affluents à l'écoulement permanent (Vanne, Vrin, Tholon...), ainsi qu'aux étangs d'anciennes gravières, surtout présentes à l'aval de Sens.
- Prédominances des grandes cultures (céréales, colza, tournesol...), associés localement à des prairies sur le plateau d'Othe (où elles portent parfois la trace de vergers), ainsi que dans le fond de certaines vallées (Yonne, Vanne...)
- Présence forte de la forêt : bois et bosquets sur le haut des coteaux des vallées et des vallons, débordant parfois sur les plateaux. La frange méridionale du plateau d'Othe est occupée par la vaste forêt du même nom. Les boisements sont plus rares au Nord de la Champagne sénonaise et absents de la côte d'Othe. Dans le Pays du Tholon, les boisements forment d'étroits corridors autour des rivières.
- Habitat principalement groupé dans les villages, qui sont fréquemment implantés dans les parties basses des vallées et des vallons, ainsi que sur les hauteurs de la côte d'Othe et de son prolongement sur le flanc Ouest du pays du Tholon.
- Bâti traditionnel privilégiant l'emploi de la brique (visible sur les entourages), du silex et de la craie (généralement enduits), ainsi que du grès sur les plateaux ; dominance des couvertures de tuile plate.

### III. LES CONFINS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE ET DE LA PUISAYE

17. Les collines bocagères de Puisaye

18. La plaine de la confluence

19. Les collines boisées de la confluence



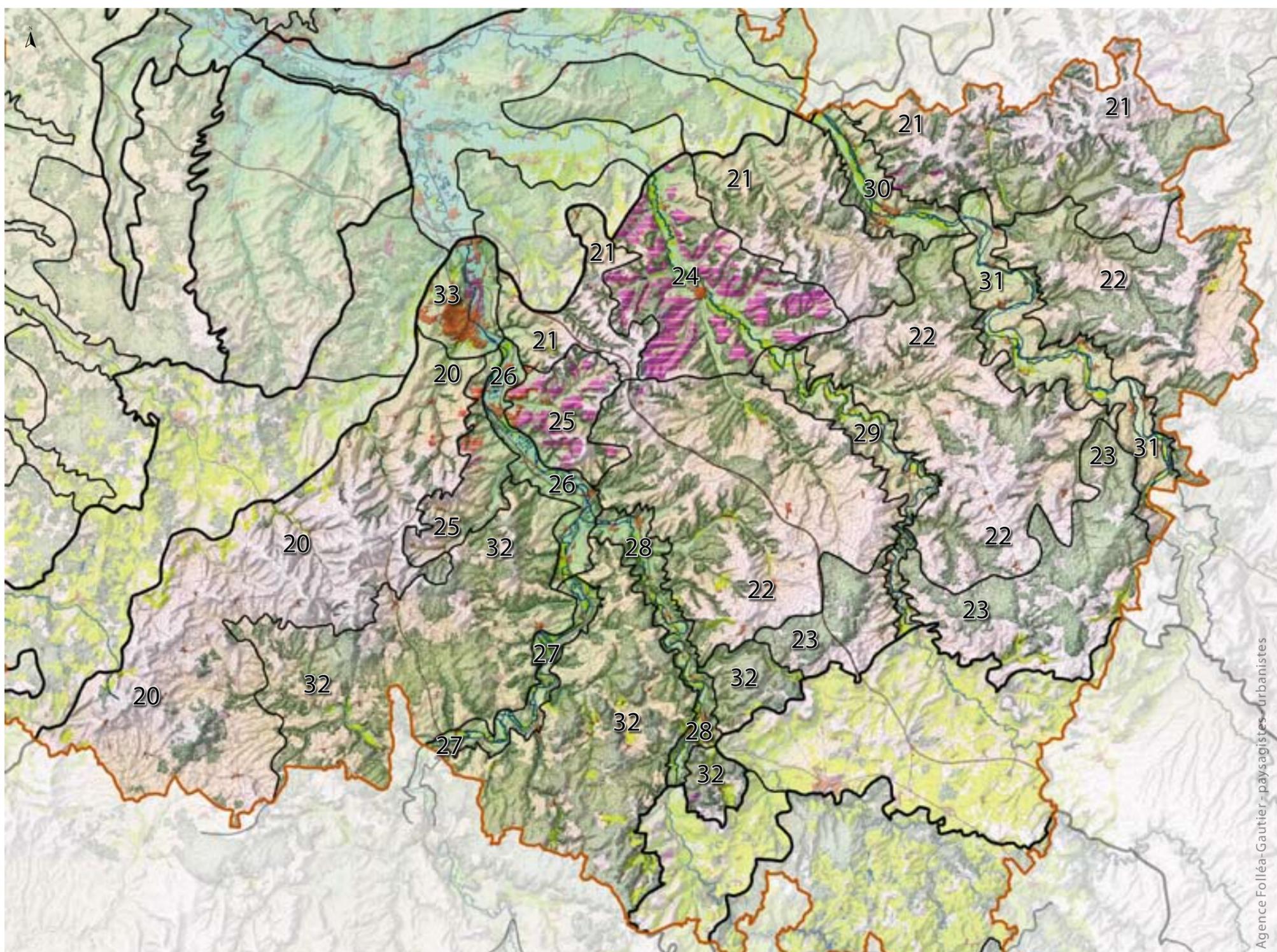
Agence Folléa-Gautier - paysagistes - urbanistes

## Les caractéristiques paysagères clés de la Champagne humide et de la Puisaye

- Ensemble paysager « en creux », dominé au Nord par les horizons de la côte d'Othe et son prolongement sous le rebord des plateaux du Gâtinais et de Puisaye, au Sud par les contreforts des plateaux « perchés » du Tonnerrois, de l'Auxerrois et de la Forterre
- En Champagne humide, langues de plaines horizontales entre lesquelles s'insèrent de larges croupes très aplanies ; en Puisaye, reliefs plus labyrinthiques et collinaires, gardant toujours un caractère modéré.
- Chevelu relativement dense de rivières, dont beaucoup rassemblent leurs eaux avant de s'écouler vers le Nord-ouest (notamment l'Yonne, le Serein et l'Armançon). En Champagne humide les peupleraies sont courantes sur leurs rives.
- Paysages agricoles où les cultures dominant beaucoup moins nettement que sur les plateaux des alentours : l'herbe s'affirme au Sud de la Champagne humide et n'abandonne aux cultures qu'une partie des hauteurs des collines de la Puisaye. Dans cette dernière, les réseaux de haies sont particulièrement présents et resserrent fortement les horizons.
- Présence de boisements, en grandes taches recouvrant les larges buttes de la Champagne humide et l'Ouest de l'Auxerrois, plus éparpillés en Puisaye.
- En Champagne humide, habitat groupé dans des villages nombreux et de petites villes. A l'Ouest d'Auxerre et plus au sud, l'habitat se disperse très sensiblement, et villes et villages sont plus espacés et de taille plus modeste.
- Bâti hétérogène faisant notamment usage de calcaire gris (souvent enduit), blanc ou jaune (plus souvent apparent), de la brique et du grès (ce dernier en Puisaye). Dominance des couvertures de tuile plate. En Puisaye, les enduits de façade sont plus souvent de couleur chaude, et les volumes bâtis bas et allongés plus fréquents (longères)

#### IV. LES PLATEAUX DE BOURGOGNE

- 20. La Forterre
- 21. Les plateaux perchés du Tonnerrois et de l'Auxerrois
- 22. Le plateau de Noyers
- 23. Le rebord boisé du plateau de Noyer
- 24. Le vignoble de Chablis
- 25. Le jardin de l'Auxerrois
- 26. La vallée de l'Yonne de Cravant
- 27. La vallée de l'Yonne de Mailly-le-Château
- 28. La vallée de la Cure
- 29. La vallée du Serein de Noyers
- 30. La vallée de l'Armançon de Tonnerre
- 31. La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc
- 32. Le plateau boisé de Fouronnes
- 33. L'agglomération d'Auxerre



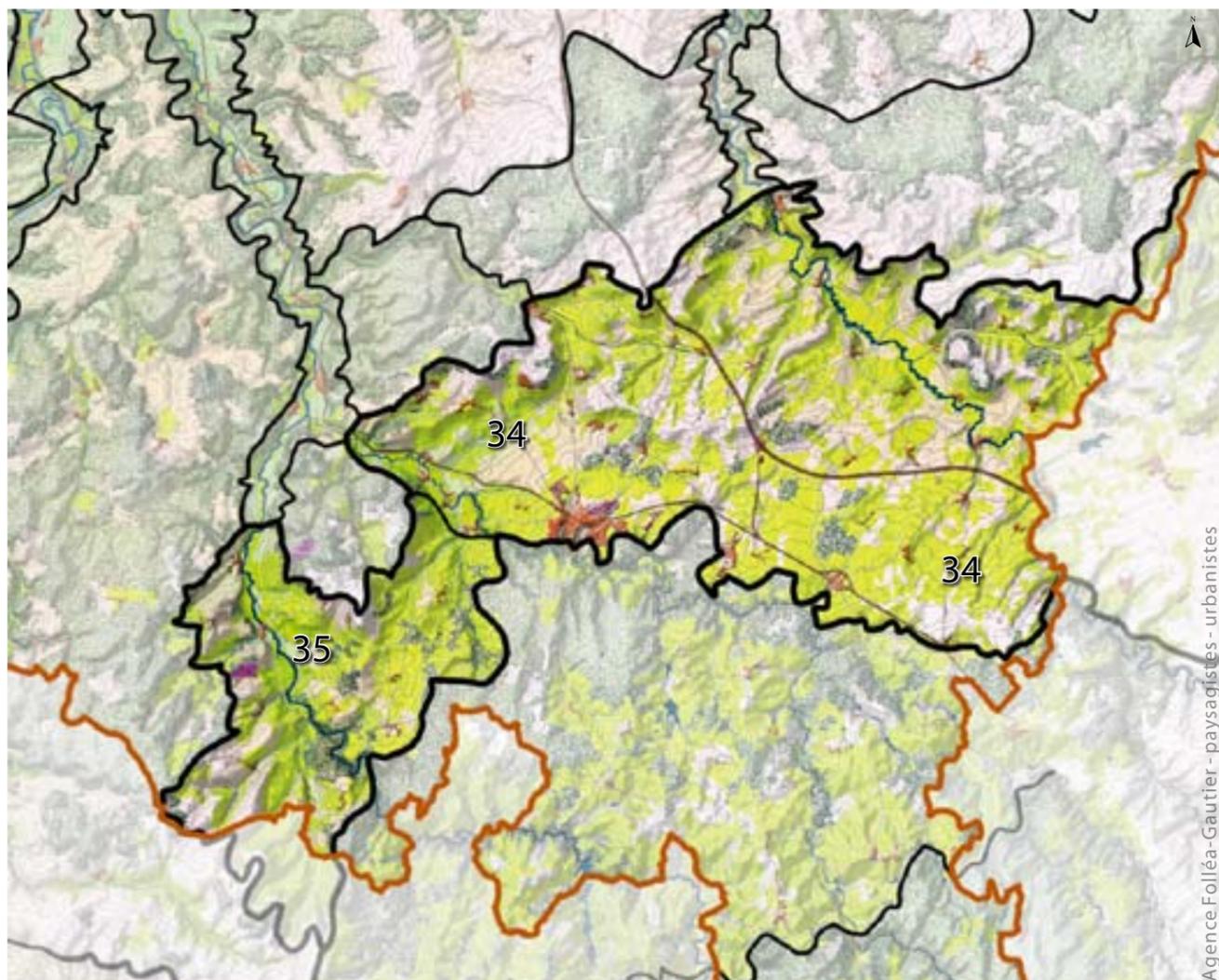
## Les caractéristiques paysagères clés des plateaux de Bourgogne

- Vaste système de plateaux calcaires, affirmant leur horizontalité dans les paysages
- De la Forterre au Nord de Tonnerre, longue dorsale de plateaux « perchés », ouvrant des vues très lointaines et incisés de nombreux petits vallons secs. Au Sud-est de cette dorsale, vastes plateaux plus tabulaires.
- Présence de grandes vallées, parfois profondes, venant fragmenter la surface des plateaux (vallée de l'Yonne, de la Cure, du Serein et de l'Armançon). Les rivières y dessinent des méandres au Sud, complexifiant la morphologie des coteaux ; elles ont un tracé plus linéaire au Nord, au niveau de la dorsale de plateaux perchés. Les vallées de l'Yonne et de la Cure sont caractérisées au Sud par des escarpements de roches calcaires.
- Grandes cultures ou forêts dominant selon les secteurs ; paysages très largement cultivés et ouverts de la Forterre et du plateau de Noyers ; paysages beaucoup plus forestiers du plateau de Fouronnes et des franges Sud du plateau de Noyers ; hauteurs cultivées et vallons boisés des plateaux de l'Auxerrois et du Tonnerrois. En secteur cultivé, le découpage parcellaire est généralement très dilaté et les limites de parcelles sont dépourvues de haies.
- Paysages de vignes sur les pentes du Chablisien, de vignes associées à des vergers de cerisiers dans le « jardin » de l'Auxerrois, sur un découpage parcellaire très étroit.
- Rareté des eaux de surface, qui se résument essentiellement à l'Yonne, la Cure, le Serein et l'Armançon. Pelouses sèches de pentes et arbres courts témoignent par endroit de la forte perméabilité des sols. Les prairies fraîches sont rares et confinées dans certaines séquences de fond de vallée
- Bâti faisant très largement usage de pierres calcaires (blanches ou gris-jaune), souvent apparentes et utilisées y compris pour les entourages. Présence de nombreux murets et édifices en pierre sèche sur les plateaux de Noyers et de Fouronnes. Dominance des couvertures de tuile plate au Nord, tuile mécanique plus présente au Sud, « laves » de calcaire visibles çà et là.
- Habitat groupé dans des villages particulièrement denses et compacts, très épars sur les plateaux et plus nombreux et développés dans les vallées principales.

V. LA DEPRESSION DE L'AVALLONNAIS

34.la Terre-Plaine

35.les collines du Vézélien



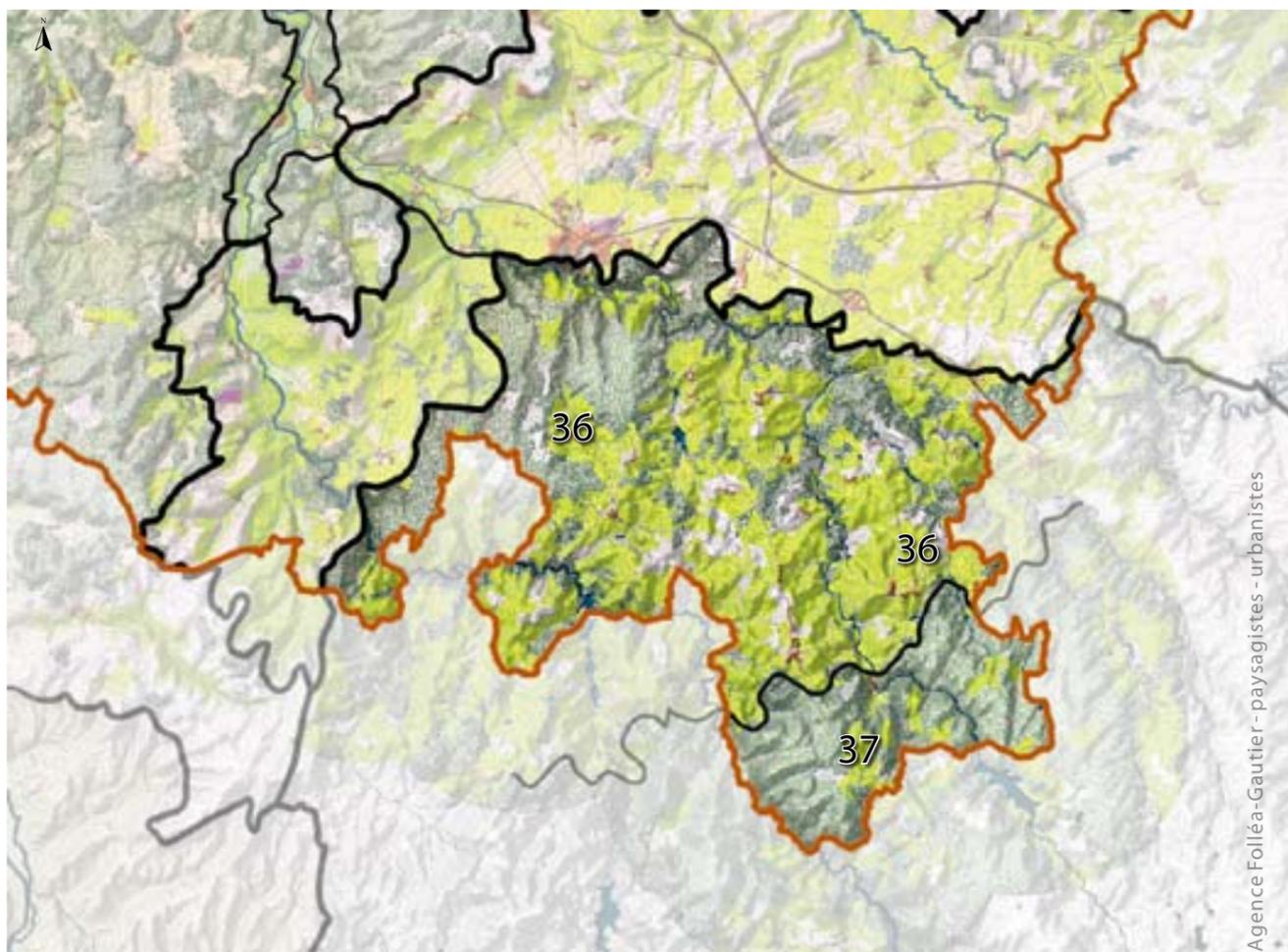
## Les caractéristiques paysagères clés de l'Avallonnais

- Ensemble paysager « en creux », dominé au Nord par l'horizon de la côte de Terre-Plaine, dans le Vézélien par les contreforts du Morvan et du plateau de Fouronnes.
- Paysage très aplani en Terre-Plaine, s'élevant et se complexifiant aux abords de la côte, qui est festonnée de vallons et accompagnée de buttes témoins. En Vézélien, dépression plane encadrée de hautes croupes au profil bombé.
- Forte prédominance des herbages dans les paysages agricoles, accompagnés de réseaux de haies épaisses, plus ou moins continus selon les secteurs. Les cultures sont présentes par larges taches (par exemple au Nord d'Avallon) ou plus imbriquées aux prairies. Les boisements sont rares.
- Chevelu dense de petites rivières et présence de sources nombreuses sur la côte de Terre-Plaine et sur les flancs du Vézélien
- Bâti faisant principalement usage de pierres calcaires, de teinte variable (allant du blanc au rouge et au brun), souvent apparentes et utilisées y compris pour les entourages. Présence de nombreux murets et édifices en pierre sèche sur la côte de Terre-Plaine. Couvertures de tuile plate ou mécanique, et parfois de « laves » de calcaire.
- Trame dense de villages et de hameaux, dont beaucoup trouvent appui sur le haut des pentes.

## VI. LE MORVAN

36. Le piémont bocager du Morvan

37. La marche boisée du Morvan



## Les caractéristiques paysagères clés du Morvan

- Piémont de la « montagne » Morvandelle, caractérisé par de longues croupes au profil bombé et aux crêtes arrondies. Les points hauts ouvrent des vues lointaines où s'enchaînent crêtes et versants et où le linéaire des vallées (à fond plat) reste assez peu lisible. Au Nord, entaille raide et profonde de la vallée du Cousin, dont les flancs montrent un granit à nu dans certains secteurs. Au Sud, ligne de reliefs boisés barrant l'horizon du piémont, caractérisés par l'affleurement ponctuel de gros rochers granitiques.
- Forte prédominance des herbages dans les paysages agricoles, accompagnés de réseaux continus de haies basses et taillées. Des parcelles cultivées de céréales s'y imbriquent ça et là.
- Forêts concentrées aux abords de la vallée du Cousin, aux limites du Vézélien et sur la « marche boisée » qui domine le piémont, au Sud.
- Chevelu dense de petites rivières vives dans les fonds, au lit ponctué de rochers arrondis. L'aulne est particulièrement présent à leurs abords
- Façades des constructions en roches cristallines, de teinte variable et souvent enduites, entourages de granite. Volumes bâtis plus « épais » que dans le reste de l'Yonne. Couvertures de tuile mécanique ou d'ardoises.
- Villages relativement dispersés et de taille modeste, préférant les implantations perchées. Fermes isolées et petits hameaux sont nombreux.

## V. LES VALEURS PAYSAGERES CLES DE L'YONNE

Sur quoi se fonde la valeur des paysages contemporains de l'Yonne ?

Le parcours du département permet de mesurer la qualité paysagère qui prévaut en de très nombreux sites, des plus reconnus d'entre eux, vers lesquels convergent tous les regards, aux plus secrets, nichés au détour d'un chemin ou d'une ruelle silencieuse.

La qualité de la mosaïque paysagère de l'Yonne s'enracine à l'évidence dans son attachante diversité : celle-ci s'explique en grande partie par la superposition à une géographie naturelle riche et complexe, d'influences culturelles et historiques multiples, rassemblées ou juxtaposées dans l'image qu'offre aujourd'hui le territoire icaunais.

Quelques grands traits de caractères unitaires émergent pourtant de cette diversité des paysages : les valeurs paysagères clés. Elles permettent de saisir en quoi le territoire de l'Yonne montre un visage singulier qui ne ressemble à aucun autre. Les connaître est essentiel, notamment parce qu'elles constituent des sources d'inspiration précieuses pour agir sur les paysages, et pour prolonger à l'occasion des aménagements futurs de l'espace, ou encore de sa gestion au quotidien, l'existence d'une identité particulière à l'Yonne, sans la dénaturer par ignorance ou par facilité.

Six valeurs paysagères clés caractérisent les paysages icaunais :

- l'architecture
- les sites bâtis
- le patrimoine lié à l'eau
- les « jardins agricoles »
- l'arbre et la haie
- les reliefs singuliers

Une septième qualité marque les paysages de l'Yonne : la lumière. Elle est liée à l'influence encore manifeste du climat du Bassin Parisien sur cette frange nord de la Bourgogne, où les vents balayent le ciel et provoquent d'importantes variations d'éclairement. Elle est aussi liée aux larges ouvertures sur le ciel offertes par les étendues des plateaux et gérées par l'agriculture. Cette qualité d'atmosphère reste relativement sans prise dans les dispositions d'aménagement de territoire. C'est pourquoi elle ne fait pas l'objet d'un chapitre dans les pages qui suivent. Mais la lumière de l'Yonne a manifestement inspiré les hommes, notamment pour la construction des édifices actuels : Vézelay bien sûr, mais aussi Pontigny, Sens, Auxerre, etc...

## 1. L'ARCHITECTURE

Entamer la présentation des valeurs paysagères clés de l'Yonne en évoquant la qualité de l'architecture ne tient pas du hasard : cette qualité s'impose en effet comme une évidence sur l'ensemble du territoire départemental

Les maisons et autres édifices icaunais, même les plus modestes, témoignent du soin particulier apporté à leur construction, d'un sens abouti de l'équilibre et de l'harmonie (notamment des volumes et des couleurs), cela dans un département qui a toujours fait preuve d'un grand savoir faire en la matière et a exporté ses artisans du bâtiment, entre autres en direction de la capitale.

L'architecture traditionnelle icaunaise est diverse, d'abord parce que les matériaux du sous-sol utilisés pour l'édifier sont eux-mêmes multiples. Les volumes bâtis montrent également des typologies contrastées : basses longères ou fermes isolées plus imposantes de Puisaye et du Gâtinais ; maisons « épaisses » et granges à auvent du Morvan ; petites maisons de vigneron, souvent munies d'escaliers surplombant l'accès à la cave, et visibles entre autres aux abords de la vallée de l'Yonne, etc. Il ne s'agit là que de quelques exemples, mais qui témoignent de la diversité qui est l'une des qualités de l'architecture vernaculaire icaunaise.

Au-delà de ses visages multiples, toutes ces familles architecturales montrent pourtant des points communs. Le plus marquant d'entre eux est la permanence d'une palette de couleurs chaudes, qui donne au bâti un caractère bienveillant. Cette palette répond à celle des terres icaunaises à nu, à l'automne et en hiver, tranche sur celle des verts au printemps (et toute l'année là où les prairies dominent), épouse celles des blés murs au début de l'été. Le brun chaud de la tuile plate de Bourgogne, présentée dans la plus grande partie du département, y tient le premier rôle, notamment dans les vues où se révèle le jeu dense et complexe des toitures des villages ou des villes. Tout aussi chauds sont les tons de la brique, ceux des enduits ocrés et des grès « rouillés » de la Puisaye, des « granites » jaunes et parfois rosés visibles sur le piémont du Morvan, des calcaires jaunes du plateau de Noyers et même rouges, comme on en voit autour de Guillon, en Terre-Plaine. Là où la pierre est blanche et taillée, comme à Tonnerre, à Irancy ou dans le secteur de Courson-les-Carières, c'est la lumière qui s'affirme, sans jamais être terne ou froide, sous le brun dense des toitures. Au travers des couleurs de son bâti, l'Yonne affiche ainsi un caractère franchement bourguignon, même si la palette plus retenue de la Champagne et de l'Île de France influence et estompe quelque peu la chaleur des façades du Nord du département, en Champagne sénonaise et en Gâtinais.



Un ensemble de façades et de toitures de belle facture, visible à Cravant...



La silhouette sobre et dense du village de Sacy

...un autre, tout aussi attrayant, dans le centre de Toucy



L'étonnante halle du marché de Charny





L'église de Saint-Martin-des-Champs, parée des tons chauds et denses des grès ferrugineux de la Puisaye et du Sud du Gâtinais.



Une construction isolée visible au Sud de Nitry et qui fait la part belle au calcaire, y compris sur sa toiture faite de laves.



Brique, silex et craie sont visibles sur cette maison de Précy-sur-Vrin : des matériaux particulièrement présents en Gâtinais.



Calcaire lumineux et taillé sur les maisons de vigneron d'Irancy



Calcaires brun clair et rouge sur une façade du village de Guillon, en Terre-Plaine



Une maison de pierres granitiques sur le piémont du Morvan. A noter la toiture d'ardoise, un matériau de couverture relativement rare dans l'Yonne.



La maison des Goix, manoir datant de la Renaissance et visible à Coutarnoux, en Terre-Plaine

Comment évoquer la qualité de l'architecture icaunaise sans évoquer ses nombreux édifices exceptionnels : châteaux, maisons fortes et fortifications du Moyen-âge, ponctuant une terre si souvent disputée ; églises remarquables, bénéficiant du rayonnement dans le monde chrétien de Saint-Germain d'Auxerre, de Vézelay, ou encore de Pontigny ; châteaux et demeures Renaissance du val d'Armançon ou d'ailleurs, etc.



La porte du Bois à Joigny, aux rondeurs sévères



Le portail de la Basilique de Vézelay

Les arcades chaleureuses du centre de Noyers



La remarquable façade Renaissance du château de Tanlay

L'architecture est ainsi au cœur de l'identité paysagère de l'Yonne : elle y révèle la profondeur de l'histoire de l'occupation humaine et peut-être la plus belle part de son âme.

## 2. LES SITES BATIS

Avec ses reliefs de vallées, de côtes et de collines, le socle géographique de l'Yonne est, pour les villes et les villages, un espace de mise en scène au sein des paysages agricoles et naturels. Les pentes ont en effet offert à l'urbanisation des sites plus protecteurs et permettant de voir au loin, qualités recherchées dès la création des premiers noyaux urbains. Ainsi, là où les reliefs s'affirment, beaucoup de villes et de villages affichent leur silhouette à distance.

Ces sites bâtis concernent au premier chef les villes : Auxerre campée sur ses longs coteaux qui dominent la rive gauche de l'Yonne ; Avallon posée sur son éperon granitique à l'aplomb du Cousin ; Joigny calée entre Yonne et flancs raides de la côte d'Othe ; Tonnerre agrippée aux flancs d'une croupe surplombant l'Armançon ; Saint-Florentin accrochée à la cassure d'une marche dominant cette même rivière ; etc.

Les villages et les villes plus modestes ne sont pas en reste, particulièrement au Sud du département : Mailly-le-Château campé à l'aplomb d'un méandre de l'Yonne ; Châtel-Censoir et Druyes-les-Belles-Fontaines, chacun partagé entre sommet

et pied d'une croupe aux flancs raides ; Montréal sur sa butte, non loin des nombreux villages qui ponctuent les hauteurs de la côte de Terre-Plaine ; Bussy-en-Othe, Bellechaume, Chailley (et d'autres), nichés sous le haut des pentes festonnées de la côte d'Othe ; Irancy, Chitry et Jussy, posés au creux d'amphithéâtres de coteaux couverts de vignes et de vergers ; Perreuse et Taingy perchés sur les hauteurs des plateaux de la Forterre ; Melisey, Villon, Cruzy-le-Châtel (et d'autres), accrochées à la naissance des petits vallons nerveux qui incisent ceux du Tonnerrois ; etc.

Mais le site bâti le plus célèbre de l'Yonne reste sans doute celui du village de Vézelay, posé sur sa « colline éternelle ». Véritable métaphore spirituelle, le site de Vézelay met magistralement en scène l'accès à la basilique, d'abord à distance, la longue silhouette du village dominant la butte (et dominée par le clocher) étant visible quel que soit l'itinéraire par lequel on l'aborde, puis dans le village lui-même, avec l'ascension jusqu'à la basilique et la découverte des terrasses et de leurs panoramas somptueux.



La longue silhouette de Joigny adossée à la côte de d'Othe, comme un navire ancré entre ciel et Yonne

Auxerre et ses nombreux clochers, en vis-à-vis des horizons plus naturels de la rive droite de l'Yonne.



Vue depuis le Nord, l'église Saint-Pierre à Tonnerre, qui domine de sa haute stature la colline portant la vieille ville.





La fine silhouette de Vézelay, posée sur sa « colline éternelle » et tendue vers sa basilique



Le jeu dense des toitures d'Avallon, juchée sur son éperon à l'aplomb du Cousin.

Mailly-le-Château et ses terrasses, en appui sur des falaises et des pentes abruptes dominant une boucle de l'Yonne





Vassy (commune d'Annay-la-Côte), une des nombreux villages de pentes de la côte de Terre-Plaine.



Irancy, un village compact posé au creux d'un amphithéâtre de coteaux couverts de vignes et de vergers



Taingy, village de Forterre rivé aux flancs d'un étroit vallon arboré...

...une typologie d'implantation qu'on retrouve sur les plateaux du Tonnerrois : ici Cruzy-le-Châtel et son vallon.



### 3. LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Dans l'Yonne, les paysages de l'eau ne montrent jamais autant leur valeur que là où l'homme y a laissé son empreinte, particulièrement sous la forme d'éléments construits. Cette particularité trouve probablement son origine dans deux facteurs principaux :

Le premier de ces facteurs est la rareté de l'eau dans les secteurs calcaires et perméables, qui lui donne une valeur particulière et invite à la mettre en scène là où elle est présente. Le secteur des plateaux de Bourgogne est à ce titre tout particulièrement concerné, les eaux de surfaces n'y étant présentes en permanence que dans les vallées principales, ainsi qu'au-delà des franges ultimes des plateaux, comme sur la côte de Terre-Plaine où jaillissent des sources nombreuses (au niveau des premiers affleurements marneux). Fontaines, lavoirs, réservoirs et mêmes abreuvoirs y ont reçu un traitement architectural particulièrement soigné qui révèle la valeur de la présence de l'eau sur ces sites. La valeur de l'eau (mais pour les parisiens cette fois !) est également mise en scène au travers des édifices qui ponctuent l'itinéraire de l'aqueduc de la Vanne.



La pièce d'eau aménagée autour des sources de la Druyes, à Druyes-les-Belles-Fontaines : des quais bas et enherbés, particulièrement prisés des promeneurs.



La fontaine du Belay à Coulanges-la-Vineuse (début XVIIIe siècle), dont l'architecture soignée témoigne de la valeur de l'eau en pays calcaire.



L'aqueduc de la Vanne franchissant le vallon de Pont-sur-Yonne par un ouvrage de belle facture.

Le lavoir de Voutenay-sur-Cure (début XIXe siècle), étonnamment mis en scène.



Le second facteur qui explique l'importance des aménagements de l'homme dans les paysages de l'eau est la place primordiale et très ancienne de cette dernière dans l'économie locale, en tant que vecteur d'échanges commerciaux, que ce soit pour exporter les productions locales (vins, pierres de tailles, etc.) où pour assurer le transit de productions extérieures au département (tout particulièrement le bois des forêts du Morvan). Le long des principales rivières (puis sur les canaux), on a ainsi classiquement créé des ponts, afin de pouvoir les franchir, mais aussi des digues et des chemins pour les longer, des quais pour permettre le chargement des bateaux, des retenues, des



Le vieux pont franchissant la Cure à Pierre-Perthuis

vannes et des écluses pour faciliter le parcours des bateaux ou des trains de bois, sans oublier les moulins, les usines et toutes les activités artisanales nécessitant la proximité immédiate de l'eau. Beaucoup de villes et villages se sont ainsi organisés à son contact, établissant des rapports étroits : Auxerre, Tonnerre, Joigny et Sens ; Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Florentin, Pont-Sur-Yonne, Champs-sur-Yonne, Vincelottes, Coulanges-sur-Yonne, et beaucoup d'autres villages et petites villes où l'eau est intimement liée à des édifices construits, souvent de grande valeur paysagère.



Les petits quais maçonnés bordant l'Yonne à Mailly-le-Château : une interface remarquable entre la rivière et la ville basse



L'Yonne et le canal du Nivernais à Lucy-sur-Yonne : un paysage aquatique et des ouvrages maçonnés attractifs.



Le canal et le port d'Accolay, au contact de la Cure (à droite) : un paysage à la fois construit et naturel



Le bief de Chablis et ses petits quais, qui servent aujourd'hui de promenade.



L'Armançon, rivière « urbaine » à Tonnerre, où elle bénéficie d'un cadre bâti de grande qualité.

## 4. LES « JARDINS AGRICOLES »

Dans un contexte départemental où les grandes cultures dominent très largement, certains secteurs (essentiellement un !), montrent des paysages agricoles d'une autre nature, où les parcelles sont plus petites et s'assemblent en une mosaïque paysagère riche en textures et en couleurs.

La vigne et les arbres fruitiers (qu'il s'agisse de pommiers, de poiriers, de cerisiers ou encore de noisetiers) y ont une place importante. Ces cultures ont effet la particularité d'encourager la présence de l'homme dans les parcelles. Il s'y montre souvent à pied, pour tailler ou bien pour récolter, donnant aux paysages l'ambiance « habitée » de jardins vastes et féconds.

On verra plus loin dans le chapitre qui traite des dynamiques d'évolution que ces « jardins agricoles » de l'Yonne sont d'une certaine façon des survivants, qui ont traversés les crises (notamment celles du phylloxera) offrant aux paysages la richesse graphique et la stabilité de leurs cultures pérennes. De plus au-delà de leurs qualités paysagères propres, ces « jardins agricoles » ont aussi de la valeur parce qu'il sont devenus rares et concernent des surfaces réduites et très localisées dans le département.

Un secteur retient tout particulièrement l'attention : il s'agit des coteaux viticoles de l'Auxerrois. La vigne n'y est pas exclusive d'autres cultures : non seulement des vergers de cerisiers, qui prédominent sur certains coteaux de la rive gauche de l'Yonne, mais aussi de cultures de printemps, de petit prés, de bosquets et encore de friches (ces dernières témoignant de la fragilité de l'équilibre de cette mosaïque agricole complexe). Campé sur des coteaux aux élégants reliefs festonnés, ce patchwork agricole compose des paysages de grande qualité et surtout d'une grande originalité.

Ailleurs, les « jardins agricoles » sont rares et surtout confinés sur des emprises réduites : il s'agit essentiellement de fragments de coteaux qui n'ont pas fait l'objet de remembrements. On les trouve sur d'anciens terroirs viticoles, où la vigne est parfois réapparue : autour de Joigny, de Tonnerre, de Vézelay, ou sur les flancs des vallées (essentiellement celle de l'Yonne). On les trouve également dans certains des petits vallons qui entaillent la Forterre et les plateaux du Tonnerrois, à proximité des villages.

S'y associent les potagers, jardins au sens propre qui composent des paysages attachants dans certains villages.



Les vergers de cerisiers de l'Auxerrois, campés sur des coteaux au profil bombé (ici à Coulanges-la-Vineuse) : les arbres taillés et installés sur des parcelles dont la terre est à nue donne à ce paysage un caractère particulièrement original et attrayant.



Paysages de coteaux au Sud de Saint-Bris-le-Vineux, montrant une mosaïque agricole et forestière d'une grande richesse.



Un fragment de « jardin agricole » visible sur la côte d'Othe, à l'Est de Joigny, dont l'existence tient sans doute à l'absence de remembrement de ces quelques petites parcelles.



Un paysage agricole profitant des pentes d'un petit vallon (près du village de Rugny), pour se démarquer des grandes cultures des plateaux environnants et afficher une séduisante complexité.



Les vignes ont la particularité d'être animée du fréquent va et vient de ceux qui en prennent soin : cela leur donne alors l'ambiance d'un vaste jardin (ici un coteau à Chablis, ponctué de silhouettes humaines sur la crête)

Potagers et vergers enrichissent les paysages des villages où ils sont visibles depuis l'espace public (ici à Annoux sur le plateau de Noyers)



## 5. L'ARBRE ET LA HAIE



La solitude de l'arbre sur les grands plateaux agricoles (ici sur les longs glacis de la côte d'Othe), lui donne un caractère à la fois précieux et fragile, particulièrement attachant.

L'arbre est une composante fondamentale des paysages icaunais, d'abord parce que la forêt occupe 30% du territoire départemental.

Au-delà des espaces strictement forestiers, l'arbre est loin d'être absent et s'affiche au contact des cultures, sur les berges des rivières et des ruisseaux, autour et dans les prés, aux limites ou au cœur des villages et des villes, ou encore au bord des routes des chemins ;

Jamais l'arbre ne se remarque autant que là où il est rare : il en est ainsi sur les grands plateaux céréaliers, où sa silhouette prend parfois un caractère événementiel, quand à l'horizon d'immensités dénudées sa silhouette soudain fragile se détache à l'horizon.

Quand il se montre le long des chemins et des routes, il est d'agréable compagnie, protégeant de la pluie et du soleil, soulignant les perspectives et cadrant les vues, mettant en scène l'arrivée sur un pont, sur un château ou encore sur un village. Sur les places de quelques uns de ces derniers, il affiche un caractère vénérable et semble habité de la sagesse des anciens qui l'avaient installé là. Il se fait aussi guide, et invite à la promenade sur le tracé des anciens remparts de beaucoup de villes ou de villages icaunais, donc sa silhouette ponctue le parcours. Dans la campagne, il suscite encore la gourmandise, quand noyer, cerisier, poirier ou noisetier, il affiche ostensiblement ses fruits murs sous le regard des passants.



Qu'il soit isolé, comme ici sur les plateaux du Tonnerrois...

...ou bien organisé en alignements (ici à Ravières), l'arbre agrmente le bord de routes de sa présence.



Cerisiers, où les arbres accompagnant la promenade des anciens murs d'enceinte du village dessinent une attrayante limite végétale.





Le vieux tilleul de Druyes-les-Belles-Fontaines, monument végétal au cœur du village.



Châtel-Gérard et ses deux tilleuls qui semblent veiller sur l'entrée du village.



Belle mise en scène végétale à l'entrée de Bazarnes, par la route empruntant le pont.

Terre de légendes et de conteurs, la Puisaye porte une part de mystère dans ses paysages de bocages, tout particulièrement dans la brume du petit matin.



En Morvan, en Terre-Plaine, en Puisaye et dans le Vézélien, l'arbre se mêle aux arbustes et se fond dans les haies. Celles-ci tiennent alors un rôle essentiel dans les paysages, soulignant les courbes du relief et disséquant doucement la surface des versants. Elles viennent envelopper le contour des villages et des fermes isolées, protégeant du vent trop froid ou trop sec. Là où les haies sont en port libre et leur réseau dense (comme dans les petites vallées de la Puisaye), le paysage se resserre et évoque un labyrinthe, où l'imaginaire du promeneur joue à se perdre dans le chant des oiseaux et le bruissement des feuillages et des insectes.

Les bocages du Vézélien sont caractérisés par la présence d'arbres nombreux et à la silhouette ronde (ici dans le secteur de Pierre-Perthuis)



Haies et arbres enrichissent les paysages de bord de route (ici en Terre-Plaine, à proximité de Montréal)...

Sur le piémont du Morvan, la plupart des haies sont taillées chaque année : leur réseau dessine sur les versants des graphismes singuliers.



... jusqu'à constituer d'élégantes voûtes végétales qui enveloppent le passant (ici en Gâtinais non loin de Toucy).



## 6. LES RELIEFS SINGULIERS



Dans les paysages particulièrement dénudés du Nord du Pays de Tholon, de longues buttes crayeuses affichent leur silhouette singulière.

Si elle est avant tout une terre d'horizons tendus à l'horizontale, l'Yonne recèle aux franges de ses vastes plateaux des « plis » nombreux et même quelques « accros » qui pimement le caractère de ses paysages.

Loin d'être colérique, l'affirmation de la verticalité reste le plus souvent bienveillante : buttes témoins aux courbes replètes du Vézélien, de la Terre-Plaine et du Pays de Tholon, versants galbés du Morvan, incisions souples des vallons dans les plateaux de Bourgogne, longs festons des côtes d'Othe et de Terre-Plaine, plis discrets des vallées du Gâtinais et de Puisaye, coteaux plus fiers, mais toujours emprunts de rondeur, de la vallée de l'Yonne à l'aval de sa confluence avec la Cure. De ces reliefs émane une sensation douce et généreuse, confortée par la présence des villages qui s'y montrent si souvent. Leur place est primordiale dans les paysages icaunais, parce qu'ils sont à la fois des espaces qui s'affichent de loin dans les vues, tout en permettant de prendre suffisamment de hauteur pour offrir des vues dominantes et parfois même de grands panoramas (particulièrement depuis les grandes cuestas du pays d'Othe et de Terre-Plaine et des buttes témoins qui les accompagnent).



La Terre-Plaine est elle aussi ponctuée de buttes, elles sont couvertes de prairies, de haies et parfois coiffées de bois (ici une butte proche de Montréal)



Au Sud de Saint-Bris-le-Vineux, une élégante croupe, peignée de vignes et piquée d'arbres

Les plateaux de Forterre montrent par endroit de douces ondulations, qui, telles de longues vagues, sembleraient presque être en mouvement.



Sur les plateaux du Tonnerrois (ici près de Rugny), c'est le jeu des vallons boisés qui vient localement animer la surface des plateaux découverts





En rive droite de l'Yonne et au Nord de Cravant, un coteau atypique dont les flancs raides et "rapeux" sont dominés par des pentes plus avenantes et plantées de vignes.



Les long glacis cultivés de la côte d'Othe montrent des reliefs d'une grande douceur, portant au printemps un patchwork subtil de tons verts, jaunes et bleutés.

Plus rares sont les sites où la verticalité des reliefs icaunais s'affirme de façon plus franche et plus abrupte. Ces sites se concentrent dans la vallée de l'Yonne, à l'amont de Mailly-la-Ville, dans la vallée de la Cure, ainsi que dans celle du Cousin. Ces deux premières vallées montrent par intervalles des falaises et des bancs de calcaire lumineux, souvent accompagnés de maigres pelouses aux accents méridionaux, et parfois à des villages, tel Mailly-le-Château, campé sur un arc de pentes abruptes et ponctuées d'accents rocheux. La vallée du Cousin affiche pour sa part d'impressionnants remparts granitiques, souvent discrets derrière la végétation qui tend à les recouvrir, et parfois à l'air libre, comme au pied d'Avallon.

Les rochers du Saussois à Saint Moré, constitués de calcaire d'origine récifale et dont les falaises atteignent une hauteur de 50 mètres : un site spectaculaire dans un contexte interrégional où les paysages rocheux sont rares.



Affleurements calcaires et lumineux dans la vallée de l'Yonne, à proximité de Châtel-Censoir : un paysage aux accents presque méditerranéens



Les remparts granitiques du flanc Nord de la vallée du Cousin, discrets à la belle saison derrière le feuillage des arbres.



